

LE MAGAZINE D'INFORMATION • AUTOMNE 2026 #74

LE MAGAZINE D'INFORMATION • AUTOMNE 2026 #74

UN DEMI-SIÈCLE DE PROGRÈS

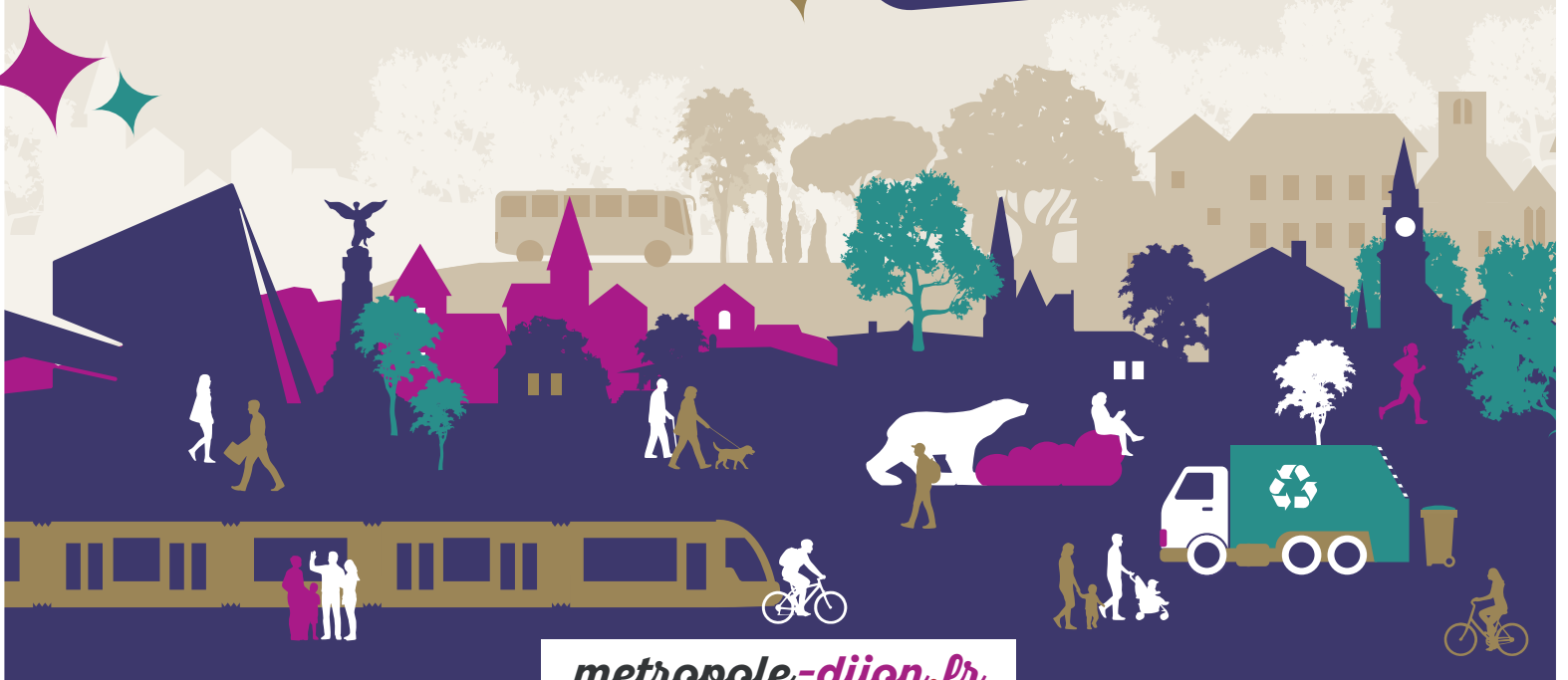
UNE MÉTROPOLE À SAVOURER

50

1976 • 2026

ans

d'histoire commune



metropole-dijon.fr

Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DIJON MÉTROPOLE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE REFLETS D'AVENIR

04



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LE GUIDE DE LA RENTRÉE

06



ANNIVERSAIRE UN DEMI-SIÈCLE DE PROGRÈS

10



MOBILITÉS LIGNE T3 : PROJET SUR LES RAILS

18



DÉCHETS NOUVELLE ÈRE POUR L'UVE

20



GRAND DIJON HABITAT 100 ANS AU SERVICE DU LOGEMENT

27



SPÉCIAL GASTRONOMIE ET VIN MÉTROPOLE À SAVOURER

28



Magazine édité par la ville de Dijon
DIJON Métropole N° 74 – Automne 2026
Directeur de la publication : François Rebsamen
Directeur de la rédaction : Bertrand Dubois
Directeur de la communication : Lilian Melet
Responsable du pôle éditions : Marion Gillot-Peillon
Rédactrice en chef : Justine Dincher
Chargée de production éditoriale : Marie Lachaux
Rédactrice : Martina Mannini
Ont collaboré : Patrice Bouillot, Marie Morlot, Amandine Ibled, France Facquer

Photos : Emma Benyamine, ville de Dijon : p20-21, p24-25, p26, p27, p28, p30-31, p34 - Younès Hamdoune, ville de Dijon : p30-31, p33, p34, p35, p36 - Vincent Arbelet, ville de Dijon : p7, p8, p9, p33 - Jonas Jacquel, ville de Dijon : p29 - François Weckerle, ville de Dijon : p10-11, p22-23 - Julie Soldavini, ville de Dijon : p32 - Archives municipales, ville de Dijon : p13 (83 Fi - 19861018_79Fi789_03 - 19 Fi_D379 - Vargasphotos : p34 - Nathan Fabry : p35 - Christophe Fouquin : p4-5 - Agence Propulse : montage photo p 4-5
Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon
Impression : Copagraphe / PGE – 01 43 98 29 75
Distribution : Médiaposte - Tiré à 151 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC 100 % - Ne pas jeter sur la voie publique
Dépôt légal : 3^e trimestre 2026 - N° ISSN : 0767-8797



10-31-3940 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement / pefc-france.org



par **FRANÇOIS REBSAMEN**,
président de Dijon métropole

Il y a un demi-siècle, cinq communes pionnières faisaient le choix de gérer ensemble les déchets et les transports. Elles ont ainsi posé les fondations de la métropole que nous connaissons aujourd'hui. Je me réjouis de célébrer les 50 ans du District de l'agglomération dijonnaise. Bien plus qu'un anniversaire, cette longévité témoigne d'une réussite collective.

Regarder le chemin parcouru permet de mesurer l'ampleur des réalisations menées, toujours dans l'intérêt des habitants et des communes. Créé en 1976 pour accomplir ensemble ce qu'aucune commune ne pouvait faire seule, le District gère alors les transports et les déchets, deux compétences qui demeurent au cœur de notre action. Elles connaissent aujourd'hui une nouvelle dimension avec la préparation d'une troisième ligne de tramway et la modernisation de l'Unité de valorisation énergétique. Le District exerçait également la compétence de lutte contre l'incendie, transférée au Département en 1999, mais toujours soutenue par la métropole à hauteur de 10 millions d'euros chaque année. Les événements de cet été ont rappelé l'importance de cet engagement.

Attractive, solidaire et écologique, Dijon métropole joue désormais un rôle qui dépasse largement ses frontières administratives. Chaque jour, des habitants d'un large bassin de vie viennent y travailler, étudier ou se faire soigner. L'enjeu n'est plus de s'agrandir, mais de renforcer les coopérations avec les territoires voisins dans les domaines des mobilités, de la santé, du tourisme ou encore du développement économique.

Alors que s'engagent les études de maîtrise d'œuvre de la troisième ligne de tramway, la réflexion sur les déplacements se déploie à l'échelle d'un bassin de vie de plus de 400 000 habitants. Le projet de Service express régional métropolitain s'inscrit dans cette dynamique afin de mieux articuler transports ferroviaires, urbains et modes doux.

L'écologie urbaine demeure également au cœur de notre action. Dès les années 2000, la métropole a été pionnière avec une charte de l'environnement traitant de l'énergie, des mobilités durables, de l'eau, des déchets, de la biodiversité et de la qualité de l'air.

Cette ambition se poursuit aujourd'hui à travers des investissements dans l'écologie des solutions, mais aussi dans le numérique, la santé, l'agroalimentaire et le tourisme patrimonial, gastronomique et viticole.

Depuis le transfert des compétences sociales en 2020, la métropole accompagne les habitants à chaque étape de la vie. C'est la force d'un territoire d'équilibre, où l'on peut grandir, étudier, travailler, s'épanouir et vieillir.

Dans un monde en mouvement, pouvoir demeurer fidèle à sa terre est une chance. En cet instant, je pense à mon ami François Patriat, disparu le 19 août. Profondément attaché à notre territoire, il a contribué à faire rayonner la Bourgogne, notre département et notre métropole.



265 000 HABITANTS

239,95 KM² DE SUPERFICIE

LES 23 COMMUNES DE DIJON MÉTROPOLE

AHUY (1 750 HABITANTS)
BRESSEY-SUR-TILLE (1 109 H)
BRETENIÈRE (971 H)
CHENÔVE (14 415 H)
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (11 300 H)
CORCELLES-LES-MONTS (688 H)
DAIX (1 549 H)
DIJON (164 963 H)
FÉNAY (1 760 H)
FLAVIGNEROT (236 H)
FONTAINE-LÈS-DIJON (9 462 H)
HAUTEVILLE-LÈS-DIJON (1 217 H)
LONGVIC (9 035 H)
MAGNY-SUR-TILLE (890 H)
MARSANNAY-LA-CÔTE (5 499 H)
NEUILLY-CRIMOLOIS (3 620 H)
OUGES (1 415 H)
PERRIGNY-LÈS-DIJON (2 408 H)
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON (2 558 H)
QUETIGNY (9 318 H)
SAINT-APOLLINAIRE (7 662 H)
SENNECEY-LÈS-DIJON (2 183 H)
TALANT (12 075 H)

* Population totale au 1^{er} janvier 2024, source Insee.

DIJON MÉTROPOLE
40, AVENUE DU DRAPEAU
(TRAM T2 ARRÊT DRAPEAU)
METROPOLE-DIJON.FR

PROCHAINS CONSEILS MÉTROPOLITAINS
JEUDI 24 SEPTEMBRE, JEUDI 26 NOVEMBRE
ET JEUDI 17 DÉCEMBRE À 17H30
40, AVENUE DU DRAPEAU
ET EN DIRECT SUR METROPOLE-DIJON.FR

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Reflets d'avenir



À Dijon métropole, la transition écologique prend forme sur le terrain, au cœur des chantiers métropolitains. Aménagement, rénovation, construction : chaque projet contribue à réduire l'empreinte carbone des bâtiments, à améliorer le cadre de vie et à préparer la ville de demain. Derrière ces chantiers, des professionnels aux métiers et aux parcours variés mettent leur expertise au service de la transition énergétique. Rencontre avec celles et ceux qui rendent la métropole plus verte.

Julie Cabrerizo

Chargée de développement durable chez Eiffage Construction, Julie Cabrerizo se tourne vers l'économie circulaire après un stage dans une entreprise de démolition. Convaincue que les petits gestes font la différence, elle œuvre aujourd'hui au réemploi des matériaux de chantier, une pratique innovante qui contribue à réduire l'empreinte carbone du secteur du bâtiment. Quant à la ville de demain, elle l'imagine comme une « ville du quart d'heure », où chacun pourrait accéder à l'ensemble des services et activités essentiels à moins de quinze minutes à pied ou à vélo de son domicile.



Quentin Antoine

Manager de l'énergie à Dijon métropole, il veille à optimiser la consommation énergétique des équipements métropolitains. Après des études d'ingénieur et une première expérience dans la maîtrise d'œuvre, il s'oriente vers l'*energy management*, un domaine qu'il décrit « *en constante évolution et profondément humain* ». Dans les projets de rénovation qu'il accompagne, il doit concilier enjeux techniques, financiers et sociaux, avec une priorité : placer l'utilisateur au cœur des réflexions. Il a notamment contribué au projet européen RESPONSE à Fontaine d'Ouche, qui a permis de réduire significativement la consommation énergétique des bâtiments. Autre exemple emblématique : le musée des Beaux-Arts, dont le pilotage intelligent permet de maîtriser les consommations tout en garantissant des conditions optimales de conservation des œuvres.



Arsène de Oliveira

Après avoir été formé au métier d'électricien en interne, Arsène de Oliveira est aujourd'hui monteur en éclairage public sur le réseau de Dijon métropole pour le compte de EDF business services. Sa mission : réduire la consommation énergétique liée à l'éclairage public, en remplaçant progressivement les anciens équipements par des LED et en veillant à une gestion optimisée des temps d'allumage. D'ici 2030, le poste de pilotage OnDijon assurera la gestion de 34 000 LED connectées réparties sur les 23 communes métropolitaines. Une évolution qui devrait réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public de près de 70 %.



Découvrez
tous les
portraits
en scannant
le QR Code





David Barbé

Contractant général en rénovation immobilière chez Activ Travaux, David Barbé a toujours aimé « *le concret, les projets visibles* ». Après des études d'ingénieur et une première expérience en bureau d'études, il accompagne aujourd'hui les projets de rénovation dans leur globalité, en conciliant attentes des clients, contraintes réglementaires et enjeux de transition énergétique. Comme à Saint-Apollinaire, où la rénovation des bâtiments de la résidence La Fleuriée a permis de réduire la consommation énergétique du quartier, tout en améliorant le confort de vie des résidents et en diminuant leurs factures. Pour lui, la ville de demain est « *plus durable, avec des bâtiments moins énergivores, davantage de rénovations que de constructions neuves* ».

Hélène Caron

Après un début de carrière dans les monuments historiques et le patrimoine, Hélène Caron est aujourd'hui ingénieure travaux chez Vinci Construction, un métier qu'elle exerce avec le goût du travail d'équipe et de la solidarité sur les chantiers. La transition écologique occupe une place centrale dans son activité : réduction de l'empreinte carbone des bâtiments, amélioration des performances énergétiques, choix de matériaux plus durables... Elle veille également à intégrer la biodiversité dès la préparation des travaux grâce à des études d'impact réalisées en amont. Parmi les réalisations qui l'ont marquée figure le campus ESTP-ESEO, équipé de capteurs reliés à une intelligence de pilotage du bâtiment. Celle-ci permet par exemple d'adapter automatiquement la ventilation en fonction du taux de CO₂ mesuré dans les salles.



Clémence Thibaut

Médiatrice scientifique indépendante spécialisée dans la transition énergétique et écologique, Clémence Thibaut a un déclic en 2022 alors qu'elle vit au Mexique. Confrontée aux effets du changement climatique, elle décide de s'engager pour y sensibiliser le public. Depuis, elle s'attache à rendre accessibles au plus grand nombre des sujets souvent complexes. Son objectif : transmettre les connaissances nécessaires pour permettre à chacun de comprendre les défis climatiques et de devenir acteur du changement.



Maxime Pasquet

Chargé d'affaires photovoltaïque chez Roger Martin, Maxime Pasquet accompagne les particuliers, les entreprises et les collectivités dans leurs projets de production d'énergie solaire. Son objectif : favoriser l'autoconsommation afin de réduire les factures d'électricité tout en développant une énergie plus verte. Lorsque l'électricité produite n'est pas entièrement utilisée par le bâtiment équipé de panneaux photovoltaïques, il la redirige vers d'autres infrastructures voisines. Parmi les projets emblématiques de la métropole figure l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Zénith. Elles contribuent notamment à l'alimentation des lignes de tramway, couvrant jusqu'à 15 % de leurs besoins énergétiques.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Le guide de la rentrée



1 Je choisis mes études

Trouver sa voie, développer ses talents, construire son avenir

Ferrandi Paris s'invite à l'École des métiers

Depuis 50 ans, l'École des métiers Dijon métropole forme les professionnels de demain dans les métiers de l'alimentation, de l'hôtellerie-restauration, du commerce, de l'automobile, de la coiffure-esthétique ou encore de la fleuristerie. Plus de 50 000 apprentis y ont été formés. Pour les jeunes talents de la cuisine, un partenariat avec Ferrandi Paris propose désormais un parcours d'excellence de 105 heures de perfectionnement encadré par des chefs et formateurs reconnus, dont un Meilleur Ouvrier de France.

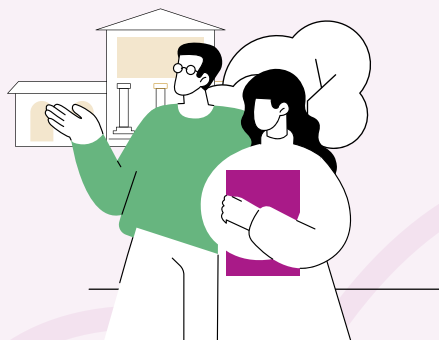
Informations sur ecoledesmetiers.fr



Des études de kiné plus accessibles

Bonne nouvelle pour ceux qui se destinent à devenir kinés : depuis cette rentrée, l'Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) de Dijon est public, intégré à l'université Bourgogne Europe (uBE) et au département des métiers de la rééducation de l'UFR Sciences de santé. Grâce au financement de la Région Bourgogne-Franche-Comté et à l'appui de Dijon métropole, cette évolution réduit fortement le coût des études et renforce l'offre de formation en santé sur le territoire. Jusqu'à présent, plus de 40 % des 330 étudiants de l'école avaient recours à un prêt ou exerçaient un emploi en parallèle pour financer leur scolarité.

Informations sur ifmk-dijon.fr



Des campus à l'écoute

À la rentrée, les conventions Amacod Tour sont renouvelées dans les douze établissements d'enseignement supérieur partenaires de la métropole. Ce dispositif porté

par la ville de Dijon et la Ligue de

l'enseignement de Côte-d'Or améliore la qualité de vie étudiante en prévenant les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. Cellule d'écoute, sensibilisation, formations et réseau de référents : cette année, l'offre s'enrichit avec de nouveaux modules consacrés aux LGBTphobies et à l'écoute active. Informations sur dijon.fr



25 ans d'ouverture sur l'Europe

Le dernier week-end de septembre, SciencesPo Paris fête le quart de siècle de son campus dijonnais. Près de 400 anciens étudiants venus de toute l'Europe sont attendus pour l'occasion. Ouvert sur la ville, l'établissement accueille chaque année des étudiants d'une trentaine de nationalités et propose plusieurs rendez-vous accessibles à tous. Parmi eux, les Rendez-vous de l'Europe, des conférences-débats gratuites sur inscription, ainsi qu'un ciné-club.

25, 26 et 27 septembre à la Cité internationale de la gastronomie et du vin.

Avec 70 établissements d'enseignement supérieur et 775 formations, Dijon métropole offre un large choix de parcours aux étudiants. Étudier, trouver un logement, se déplacer, préparer son avenir professionnel ou profiter de la vie culturelle : tour d'horizon des nouveautés et des dispositifs qui font la rentrée 2026. Bonne rentrée aux 41 000 étudiants qui ont choisi Dijon - 8^e meilleure ville de France où il fait bon étudier !

Je prépare mon avenir pro

Du projet d'orientation au premier emploi

Décrocher son premier stage, son alternance ou son emploi

Trouver un stage, décrocher une alternance, préparer un entretien ou accéder à son premier emploi : la Mission locale arrondissement de Dijon accompagne les 16-25 ans dans toutes leurs démarches. En 2025, plus de 5 200 jeunes de Dijon métropole ont bénéficié de cet accompagnement, soutenu par Dijon métropole à hauteur de 100 000 euros. Ses conseillers proposent un suivi personnalisé et peuvent également aider sur des questions de logement, de mobilité ou de santé.

Informations sur missionslocales-bfc.fr
ou au 03 80 44 91 44



Un coup de pouce pour les étudiants aux revenus très modestes

Vous êtes inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la métropole dijonnaise et résidez à Dijon depuis au moins trois ans ? Vous pouvez bénéficier de la bourse municipale étudiante de la ville de Dijon. Attribuée sur critères sociaux, cette aide d'au moins 500 euros bénéficie chaque année à près de 300 étudiants. Cumulable avec la bourse du Crous et les autres aides financières, elle est accordée en contrepartie de 12 heures d'engagement citoyen au sein d'une association labellisée par la ville de Dijon.

Déposez votre demande en ligne jusqu'au 9 novembre sur eservices.dijon.fr



Mieux connaître les métiers qui recrutent

Quel métier choisir ? Quels secteurs recrutent près de chez vous ? Creativ' aide les jeunes à mieux connaître le marché du travail et les opportunités du territoire. En lien avec les entreprises locales, l'association accompagne la découverte des métiers et facilite la rencontre entre les besoins des recruteurs et les futurs talents, grâce au soutien de Dijon métropole, maintenu à hauteur de 556 000 euros.

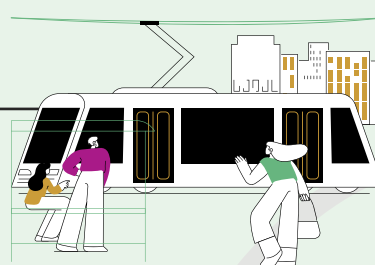
Informations sur creativ21.fr

Rebondir et reprendre confiance

Reprendre confiance, définir un projet professionnel, retrouver le chemin de la formation ou de l'emploi : c'est la vocation de l'École de la deuxième chance, portée par la Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or. Ce dispositif s'adresse aux 16-30 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification et leur propose un accompagnement personnalisé vers une insertion durable. La rentrée a lieu toute l'année : il n'est jamais trop tard pour se lancer !

Informations sur e2c.ligue21.org ou au 03 80 71 03 42





Je me déplace

Bouger facilement sans faire exploser son budget

Des abonnements tram moins chers

Depuis le 1^{er} septembre, Dijon métropole a baissé le prix des abonnements PASS 18-25 du réseau DiviaMobilités. L'abonnement mensuel coûte désormais 26 euros au lieu de 30, tandis que la formule annuelle est ramenée de 315 à 260 euros. Une mesure qui soutient le pouvoir d'achat des jeunes tout en encourageant l'usage des transports en commun. Les étudiants boursiers et les bénéficiaires de certains dispositifs sociaux continuent par ailleurs de profiter d'une réduction supplémentaire de 50 %. À noter : la création de la carte Divia est offerte jusqu'au 31 octobre.

Informations sur divia.fr ou en agence Divia.



Le vélo au quotidien

Pour ceux qui privilégient le vélo, la métropole poursuit ses investissements en faveur des déplacements à deux roues. Avec plus de 376 km d'aménagements, il est facile de circuler à vélo entre le campus, le centre-ville et les différents quartiers. Les étudiants restent exonérés de la caution habituellement demandée pour la location des DiviaVélos et bénéficient de tarifs avantageux.

Informations sur divia.fr ou en agence Divia.

Un coup de pouce pour passer le permis

Pour certains jeunes, obtenir le permis de conduire peut vite devenir un parcours semé d'embûches. L'auto-école solidaire de l'association Acodège, destinée aux 16-25 ans rencontrant des difficultés financières, sociales ou d'apprentissage, propose un accompagnement adapté : apprentissage du code, suivi régulier et soutien pour éviter les décrochages. En 2025, 43 jeunes ont bénéficié de ce dispositif financé par Dijon métropole. Informations sur acodege.fr ou au 03 80 43 15 47

Je me loge et je mange

Bien vivre ses études, ça commence par là

De nouveaux logements pour les étudiants

La rentrée 2026 s'accompagne de nouvelles solutions de logement. Quatre résidences privées ouvrent leurs portes sur le territoire : Les Belles Années, dans le quartier Longènes (170 places), Campus Dijon Les Villages d'Or, à proximité du campus universitaire (170 places), Locizy, la nouvelle résidence d'Orvitis située boulevard de la Trémouille. Rue d'Auxonne, un nouvel immeuble de 35 logements complète également les possibilités de logement.

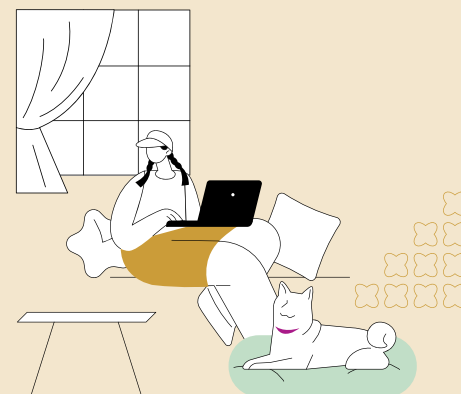
Déjeuner plus facilement sur le campus

Les files d'attente aux restaurants universitaires font malheureusement partie du quotidien de nombreux étudiants. Pour y remédier, un nouveau resto U doit sortir de terre sur l'esplanade Erasme. Avec 250 places assises et jusqu'à 1 000 repas servis chaque jour, il offrira davantage de possibilités pour déjeuner sur le campus. Financé par le Crous, la Région Bourgogne-Franche-Comté et Dijon métropole, ce nouvel équipement sera mis en service à la rentrée 2028.

Bon à savoir : depuis le mois de mai, le prix du repas est passé à 1€ pour tous les étudiants dans les restaurants universitaires.

Des studios repensés pour les étudiants

La résidence universitaire Beaune, gérée par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) et située rue du Recteur Marcel Bouchard, poursuit sa transformation. Les anciennes chambres laissent progressivement place à 186 studios de 18 m², dont 10 adaptés aux personnes à mobilité réduite. Des espaces de travail et de vie partagés complètent la résidence à chaque étage. La rénovation améliore aussi la performance énergétique du bâtiment. Livraison de la résidence prévue pour la rentrée 2027. Ces logements viennent renforcer l'offre des quelque 3 600 logements gérés par le Crous dans la métropole dijonnaise.

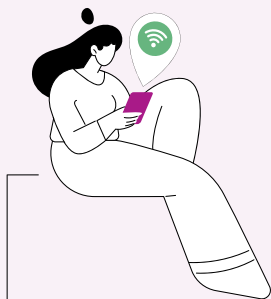


Urbanalis, 70 ans d'accompagnement des jeunes

Le foyer de jeunes travailleurs Urbanalis fête ses 70 ans. Depuis 1956, plus de 20 000 jeunes y ont trouvé un logement, un premier emploi ou un coup de pouce pour gagner en autonomie. Plus qu'un simple hébergement, l'établissement accompagne les 16-25 ans dans leurs démarches administratives, leur insertion professionnelle et leur vie quotidienne. Aujourd'hui, il accueille près de 200 jeunes. Informations sur urbanalis.fr

Je profite de la métropole

Culture, découvertes et vie étudiante



NOUVEAU Choo : toute la vie étudiante en un clic

Lancé en juin dernier par le Crous Bourgogne-Franche-Comté, Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté et Dijon métropole, Choo est le nouveau site d'informations sur la vie étudiante à Dijon. Conçu sous forme de foire aux questions, il regroupe infos pratiques et bons plans pour le logement, les déplacements, l'emploi, la santé, l'engagement et les loisirs.

Informations sur choo-etudiantdijon.fr



La culture à prix étudiant

Sortir, découvrir et se laisser surprendre sans alourdir son budget : c'est l'objectif de la CarteCulture. Pour 5 euros, les étudiants profitent pendant un an de tarifs réduits dans de nombreux lieux culturels de Dijon métropole, avec des places de cinéma à 3,50 euros et des spectacles à 5,50 euros. Concerts à La Vapeur, représentations à l'Opéra de Dijon ou au Théâtre Dijon Bourgogne, projections à l'Eldorado, festivals, expositions ou visites : la carte ouvre les portes de nombreuses sorties à petit prix.

Informations et achat sur metropole-dijon.fr

Le passeport des bons plans

Accessible aux moins de 30 ans, la Carte Avantages Jeunes donne accès à 4 000 réductions dans toute la région : festivals, sport, loisirs, commerces, etc.

Informations et achat sur avantagesjeunes.com ou auprès d'Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté (17 place Darcy à Dijon).



L'Atheneum, laboratoire culturel du campus

Depuis plus de 40 ans, l'Atheneum fait vivre la culture sur le campus dijonnais. Ouvert à tous, le centre culturel de l'université Bourgogne Europe propose une programmation souvent gratuite mêlant spectacles, concerts, expositions, rencontres et ateliers autour de la création contemporaine. Laboratoire d'expérimentation artistique, il accompagne les talents émergents et accueille des artistes en résidence. À noter : du 15 au 17 septembre, le festival Novosonic ouvre la saison avec trois jours de concerts gratuits dédiés aux musiques émergentes.

Informations et programmations sur atheneum.ube.fr

Une tribune pour les étudiants

Créé par des étudiants pour les étudiants, *La Voix des étudiant.e.s.*, magazine bimestriel fondé par la Fédération étudiante de Bourgogne inter-associative (Febia), met en lumière les initiatives associatives, les projets et les expériences de jeunes du territoire.

À retrouver gratuitement sur le campus et sur Instagram @lavoixdesetudiant.e.s



grand angle





DIJON

métropole

50 ans

1976 • 2026

d'histoire commune

Un demi-siècle à vos côtés

Votre eau et vos déchets, vos études et le développement économique des entreprises dans lesquelles vous travaillez ou travaillerez, votre logement à tous les moments de votre vie, les équipements sportifs ou culturels dans lesquels vous vibrez, votre chauffage urbain, votre tram et vos pistes cyclables... Dans votre quotidien, la métropole est présente partout.

Depuis 50 ans, les communes de l'agglomération unissent leurs forces pour construire une métropole attractive, solidaire et durable.

D'un district de cinq communes pionnières en 1976 à une métropole de 23 communes urbaines et rurales aujourd'hui, découvrez l'histoire d'une aventure collective au service de l'intérêt général et des habitants.



L'hôtel métropolitain est installé depuis 2005 au 40, avenue du Drapeau sur le site de l'ancienne caserne Heudelet.

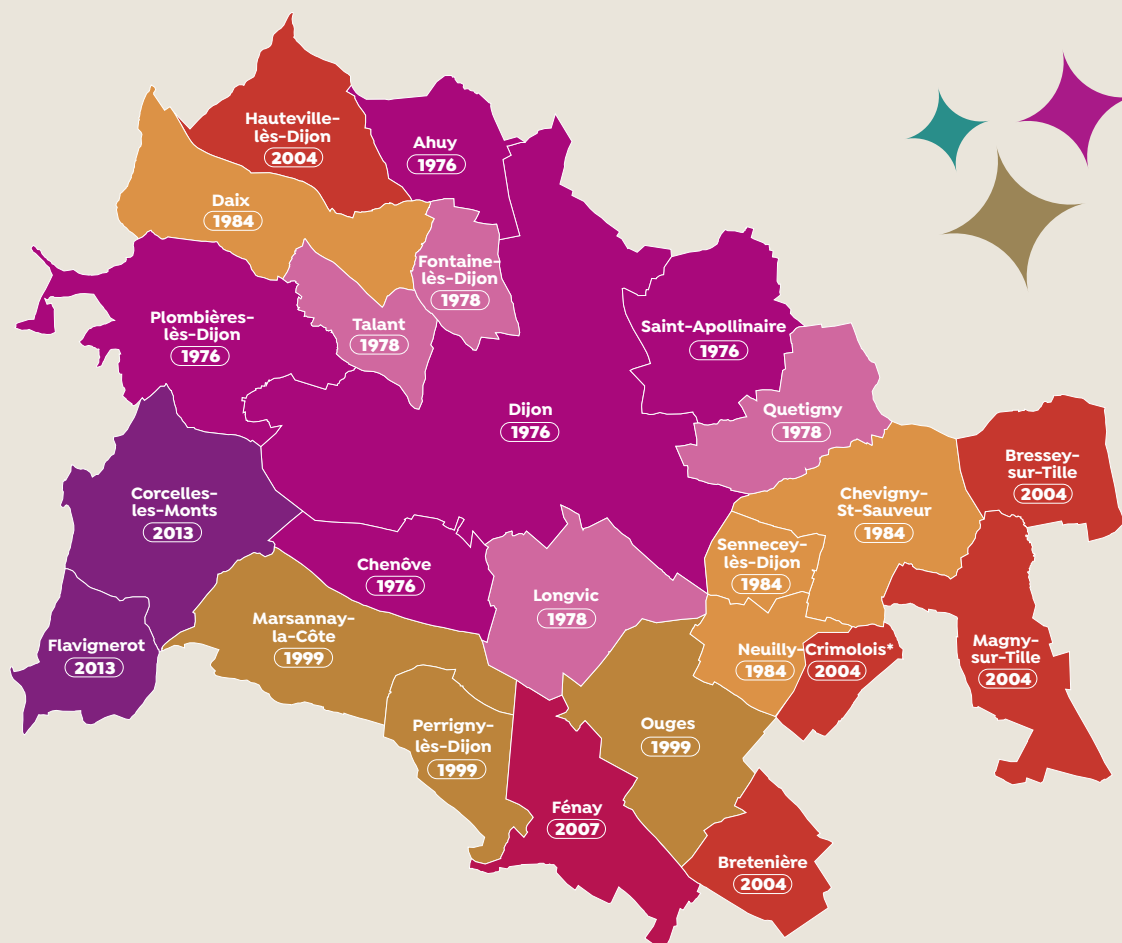


Du District d'hier à la Métropole d'aujourd'hui

Né en 1976 de la volonté d'élus visionnaires dont le Dijonnais Jean Royer, le District de l'agglomération dijonnaise comprend cinq villes pionnières. Déterminants, les choix faits il y a un demi-siècle pour que les communes gèrent ensemble les déchets et les transports ont posé un socle solide qui a conduit à la métropole d'aujourd'hui.

Depuis 1966, neuf communes sont regroupées dans un Syndicat intercommunal (SISAD). Convaincu de la nécessité de mutualiser les moyens, notamment pour les déchets et les transports, Jean Royer défend la création d'une nouvelle structure malgré les craintes de certaines communes. Le District de l'agglomération dijonnaise est créé en 1975 avec cinq communes : Ahuy, Chenôve, Dijon, Plombières-lès-Dijon et Saint-Apollinaire. Au 1^{er} janvier 1976, il assure l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, la lutte contre l'incendie, et dans une moindre mesure le logement, l'urbanisme et le développement des ZI de Dijon-Chenôve et Dijon-Saint-Apollinaire. À la faveur de la loi dite Chevènement de 1999, le District - qui coche les bons seuils de populations - se transforme en communauté d'agglomération en 2000 avec des compétences élargies : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, politique de la ville, environnement, eau et assainissement.

En 2001, François Rebsamen, élu maire de Dijon, devient le président de la Communauté d'agglomération. Le président engage la signature d'un Contrat d'agglomération qui permet d'aller chercher des financements auprès de ses partenaires institutionnels (Europe, État, Région, Département) et qui offre au territoire les moyens de mettre à niveau la capitale régionale en termes d'équipements – Zénith, centre de tri, piscine olympique, tramway – et de politiques publiques – partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, construction de logements, transformation du parvis de la gare de Dijon, mise aux normes des stations d'épuration.



* Neuilly-lès-Dijon et Crimolois ont fusionné en 2019 pour créer la commune nouvelle de Neuilly-Crimolois.

La création des équipements va de pair avec le passage en communauté urbaine (2017) puis en métropole (2017) et l'intégration de nouvelles compétences : création d'équipements culturels et sportifs (2003), aides à la pierre (2006), voirie d'intérêt communautaire (2009), énergies et réseaux de chaleur (2010), centrale d'achat (2011), zones d'activités économique et tourisme (2015), action sociale (2020). Solidaire, attractive et écologique, la métropole joue aujourd'hui un rôle qui dépasse largement ses frontières administratives.

Souvenirs, souvenirs

De cinq communes fondatrices en 1976 à 23 aujourd'hui, cette aventure collective a accompagné l'évolution de notre cadre de vie, de nos déplacements, de nos habitudes. Plongée dans les archives et les souvenirs de notre histoire commune.

1976 Création du District de l'agglomération dijonnaise (DAD) avec les communes d'Ahuy, Chenôve, Dijon, Plombières-lès-Dijon et Saint-Apollinaire.

1976 Premier City bus de la STRD dans le quartier Fontaine d'Ouche



1978 Entrée dans le District de Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Quetigny et Talant

1979 Sortie du premier numéro de *District Info*, l'ancêtre de votre *Dijon métropole*



1984 Entrée dans le District de Chevigny-Saint-Sauveur, Daix, Neuilly-lès-Dijon et Sennecey-lès-Dijon

1986 Dix ans du District

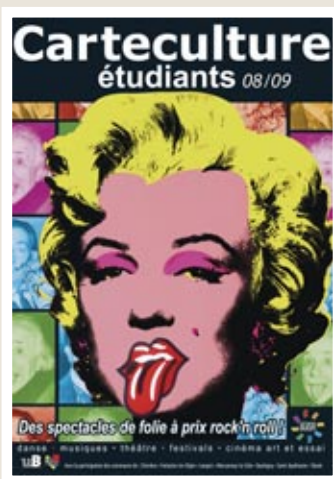


1999 Entrée dans le District de Marsannay-la-Côte, Ouges et Perrigny-lès-Dijon

2000 Transformation du District en Communauté d'agglomération d'abord appelée COMADI puis Grand Dijon

2004 Entrée dans la Communauté d'agglomération de Bressey-sur-Tille, Bretenière, Crimolois, Hauteville-lès-Dijon et Magny-sur-Tille

2004 Création de la CarteCulture



2005 Ouverture du Zénith de Dijon

2007 Entrée de Fénay dans le Grand Dijon

2010 Ouverture de la piscine olympique

2012 Inauguration de la première ligne de tramway



2013 Entrée de Corcelles-les-Monts et de Flavignerot dans le Grand Dijon

2014 Mise en service de la liaison nord de la rocade de l'agglomération dijonnaise



2017 Création de Dijon métropole

2017 Agrandissement du stade Gaston Gérard

2019 Mise en service du poste de pilotage connecté
Inauguration de la nouvelle piscine du Carrousel

2019 Création de la commune de Neuilly-Crimolois

2023 Ouverture de la légumerie métropolitaine
Mise en service de l'unité de méthanisation des boues de la station d'épuration Eauvitale de Dijon-Longvic

2023 Extension et modernisation du centre de tri Dijon métropole

2024 Lancement du projet de modernisation de l'Unité de valorisation énergétique

2025 Installation d'une centrale solaire sur le parking du Zénith



2025 Fontaine d'Ouche, premier quartier à énergie positive avec le projet européen RESPONSE

2025 Lancement du projet de ligne de tramway T3

À vos côtés au quotidien

Du premier verre d'eau du robinet matinal au retour du sport le soir, Dijon métropole vous accompagne dans votre vie quotidienne. Vivez une journée ordinaire dans une métropole extraordinaire !

7H45 Une métropole qui s'active



Dès l'aube, les équipes de collecte ramassent vos déchets ménagers (bacs gris), recyclables (bacs jaunes) ou verts (bacs verts). Vos poubelles sont ensuite triées, recyclées ou valorisées en énergie pour alimenter le Réseau de chaleur urbain.

8H15 Chacun sa route



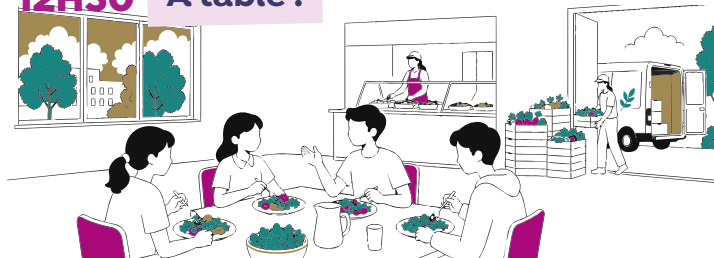
En tram, en bus, en vélo, à pied ou en voiture, vous rejoignez votre travail ou l'université, vous accompagnez vos enfants à l'école ou vos parents âgés à un rendez-vous au CHU Dijon-Bourgogne. Votre métropole s'adapte à vos usages et facilite vos déplacements tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. L'air y est d'ailleurs excellent !

9H Construire son avenir



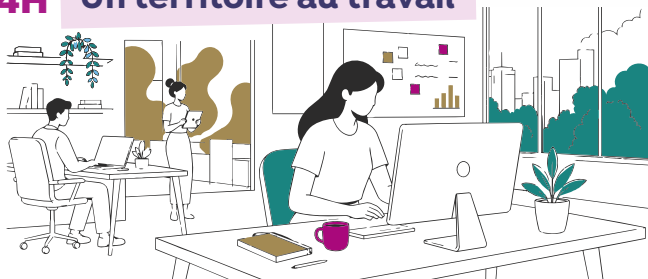
Vous êtes l'un des 40 000 étudiants de l'agglomération ? Quelle chance ! La métropole vous accompagne dans votre parcours en études supérieures et dans votre quotidien.

12H30 À table !



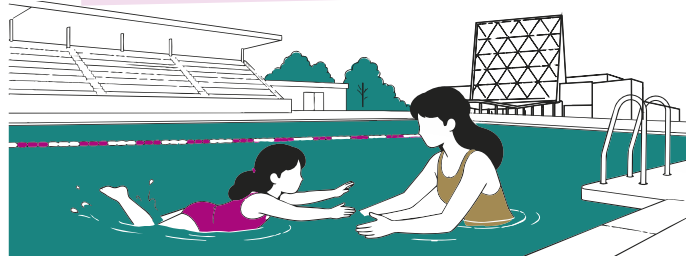
Dans les établissements de restauration collective, des légumes et légumineuses de saison produits localement. Grâce à la légumerie métropolitaine, les producteurs du territoire trouvent de nouveaux débouchés et les établissements s'approvisionnent en produits frais et de qualité.

14H Un territoire au travail



Dijon métropole soutient l'installation des entreprises dans ses nouvelles zones d'activités (Valmy, Beauregard, Eco-parc Dijon Bourgogne), notamment dans les secteurs de la santé, du numérique et de l'agroalimentaire.

18H Bonne soirée !



Place à la détente ! Piscine olympique, stade d'athlétisme Colette Besson, Zénith de Dijon : les grands équipements métropolitains offrent à tous des lieux pour se divertir et se cultiver. Il sera ensuite l'heure de rentrer. Feux de circulation, route métropolitaine dégagée, éclairage LED, vidéoprotection, système Prioribus : la métropole vous ramène chez vous via le pilotage connecté des infrastructures baptisé OnDijon.

Bienvenue au siège de votre métropole !

Installé sur le site de l'ancienne caserne Heudelet, l'Hôtel métropolitain est le bâtiment officiel de Dijon métropole depuis 2005. Siège politique où se réunissent les élus pour voter les décisions et les budgets, il regroupe aussi les agents et les services qui œuvrent chaque jour au service des habitants. À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, découvrez l'histoire et l'architecture de ce site dont la réhabilitation a métamorphosé tout un quartier.



La caserne
Heudelet
en 1904



Une ancienne caserne

Créée à la fin des années 1870 pour abriter les quartiers de cavalerie dans le cadre de l'aménagement du camp retranché de Dijon, la caserne Heudelet est occupée par l'armée jusqu'en 1996. Le site reste notamment dans les mémoires pour le déploiement des activités du 26^e régiment de dragons de cavalerie de 1884 à 1923.

Un bâtiment moderne

Après son départ des militaires, la transformation de la caserne Heudelet en un bâtiment moderne et fonctionnel est confiée aux architectes Yvan Luline et Denis Furlan. Insuffisant pour accueillir l'ensemble des agents, le bâtiment central est surélevé avec un niveau vitré qui s'intègre au corps

principal du bâtiment accolée à l'arrière du bâtiment d'origine, une construction neuve a été édifiée. Baptisée Maurice Lombard en hommage à celui qui fut président du District puis de la COMADI de 1981 à 2001, une verrière de type cour anglaise relie l'ensemble, qui s'ouvre sur un espace public de verdure et une petite forêt.

Un quartier métamorphosé

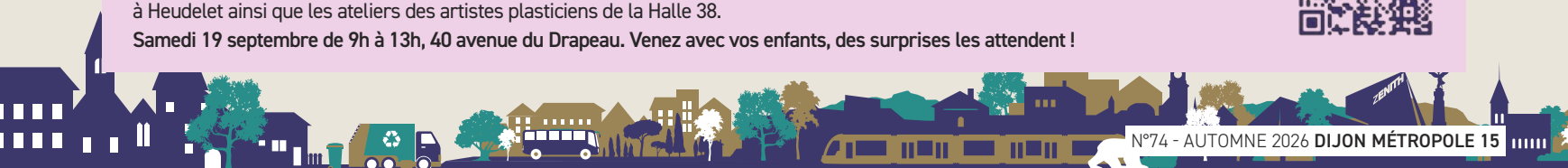
La réhabilitation de la caserne initie la nécessaire transformation d'un ancien quartier militaire. Des ateliers d'artistes plasticiens – la Halle 38 – sont créés en 2017 dans un des anciens manèges du 26^e régiment de dragons de cavalerie. En parallèle, de nouveaux logements voient le jour dans un écoquartier où les hérissons prospèrent. Ouvrez l'œil !

50 ans, ça se fête !

- Exposition « 50 ans d'histoire commune, du District d'hier à la Métropole d'aujourd'hui ». Voyage dans le temps avec les pionniers du District et récit de la construction de la métropole. Archives, souvenirs et projets.
Jusqu'au 8 janvier 2027 au siège de Dijon métropole, 40 avenue du Drapeau.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Entrée libre.
- Visite « Citoyens & Curieux » du siège de la métropole avec sur le parvis des véhicules historiques de l'Association de sauvegarde des transports de la région dijonnaise (ASTRD). Profitez-en pour découvrir l'écoquartier avec les greeters de l'association Bien vivre à Heudelet ainsi que les ateliers des artistes plasticiens de la Halle 38.
Samedi 19 septembre de 9h à 13h, 40 avenue du Drapeau. Venez avec vos enfants, des surprises les attendent !



Toutes les
informations
en scannant
le QRCode



12 équipements emblématiques

Plébiscitées par les habitants, ces infrastructures, pour la plupart créées par Dijon métropole, rayonnent au-delà de l'agglomération.



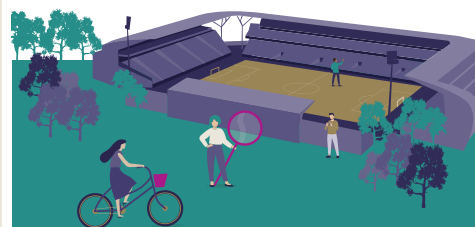
ZÉNITH

Inauguré le 16 octobre 2005 avec le groupe écossais Texas, le Zénith. Aussi haut que la tour Philippe le Bon, il accueille aujourd'hui plus de 8 000 spectateurs !



PISCINE OLYMPIQUE

Mise en service en 2010 et dédiée à la fois à la nage sportive, scolaire ou de loisir, la piscine olympique reçoit en moyenne chaque année 350 000 visiteurs.



STADE GASTON GÉRARD

Réalisée en 2017 sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine, la tribune Est fait passer la capacité du stade à 16 000 places.



CENTRE DE TRI DES DÉCHETS

Construit en 2007, il traite aujourd'hui les déchets recyclables de 615 communes de Côte-d'Or.



UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Elle traite les déchets des poubelles grises de 93 % des habitants du département de la Côte-d'Or. Chaque année, 140 000 tonnes de déchets sont valorisées en électricité et en chaleur pour alimenter le Réseau de chaleur urbain (RCU).



HÔTEL MÉTROPOLITAIN

Depuis 2005, le siège de Dijon métropole est installé dans l'ancienne caserne Heudelet occupée par l'armée jusqu'en 1996.





PC ONDIJON

À la fois poste de pilotage et application, ce centre unique relie toutes les communes et leurs habitants : feux de circulation, propreté, éclairage, vidéoprotection, démarches en ligne, signalements.



STATION EAUVITALE

Remise aux normes et agrandie en 2007, cette station de traitement des eaux usées est aujourd'hui équipée d'une unité de méthanisation qui produit du biogaz directement injecté dans le réseau de gaz de GRDF.



LÉGUMERIE

Gérée en régie par la métropole, la légumerie prépare des légumes et légumineuses pour plusieurs cuisines centrales du territoire.



CIMETIÈRE MÉTROPOLITAIN

Le site réunit un cimetière intercommunal et un crématorium. Installation d'œuvres d'art, aménagements paysagers, création de micro-habitats pour la faune et la flore, gestion durable de l'eau : le site est labellisé « Écojardin ». Il comprend également un cimetière animalier.



PARC DES EXPOSITIONS ET CONGRÈS

Exploité par Dijon Bourgogne Events, une société publique locale qui associe la ville de Dijon (65 %), Dijon métropole (25 %) et le département de la Côte-d'Or (10 %), le parc des Expositions et Congrès accueille ou organise de grands événements, dont la Foire de Dijon.



ATELIERS ANDRÉ GERVAIS

Construit par Dijon métropole, les Ateliers André Gervais regroupent en un seul lieu la maintenance des trams, bus et vélo du réseau DiviaMobilités.



La métropole en chiffres

23

communes

265 000

habitants

1 100

habitants au km²

47

millions de voyages sur le réseau bus et tram en 2025

1,4

million d'arbres

70

hectares de vignes replantés

140 000

tonnes de déchets transformées chaque année en énergie

1 700

kilomètres de routes métropolitaines



MOBILITÉS



Ligne T3 : projet sur les rails

La troisième ligne de tramway de la métropole dijonnaise reliera le sud du territoire à la zone Cap Nord à l'horizon 2030. Son tracé prévisionnel desservira plusieurs pôles majeurs, dont le sud du centre-ville de Dijon, le campus universitaire et le CHU Dijon-Bourgogne. Après une première phase de concertation, le projet poursuivra son parcours réglementaire avec une enquête publique prévue l'an prochain.

Une première concertation inédite

En juin et juillet 2025, près de 2 000 personnes ont participé aux rendez-vous organisés par Dijon métropole dans le cadre d'une opération inédite de concertation préalable portant sur le projet de la ligne T3. Six réunions publiques et trois autres destinées aux acteurs économiques ont été organisées, ainsi que des ateliers, un stand d'information mobile, des balades urbaines... Des registres et une plateforme numérique ont permis de recueillir avis, propositions, idées. Au total, 700 contributions ont été reçues, qui ont fait l'objet d'une synthèse et d'une analyse. Près de 40 % concernaient le tracé. Tenant compte des avis recueillis, Dijon métropole a décidé d'étudier le prolongement de la future ligne vers le sud, jusqu'à Marsannay-la-Côte, et dans la zone industrielle Cap Nord par la rue de Cracovie ou la rue de Mayence. Le partage de l'espace public ainsi que l'attention à porter à l'intermodalité entre T3 et les autres lignes Divia ont représenté plus de 20 % des contributions. Les citoyens ont également signifié leur attachement à la préservation des arbres le long du tracé ainsi que du patrimoine, en particulier autour de la place Wilson.

Des sondages archéologiques pendant l'été

En juillet et août derniers, les équipes de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont, sur les prescriptions du Service régional de l'archéologie, procédé à des sondages sur 16 sites situés à Dijon entre le quartier des Tanneries et le boulevard Voltaire. « Ce sont des sites dits "sensibles", explique le directeur adjoint de l'Inrap Bourgogne-Franche-Comté, Nicolas Tisserand. Par exemple, boulevard Voltaire, qui reprend le tracé d'une ancienne voie antique, est un secteur dans lequel des vestiges d'une nécropole romaine et d'une grande villa ont déjà été mis au jour. » Les archéologues ont donc creusé sur quelques mètres carrés dans chacun de ces sites, pour évaluer la présence de témoignages du passé. Ces diag-



nostics ont été menés en lien étroit avec Dijon métropole, très en amont des travaux, de manière à anticiper d'éventuelles fouilles archéologiques.

Les études détaillées sont engagées

Le 25 juin, les élus de la métropole ont voté une enveloppe de 20 millions d'euros pour lancer les études détaillées. Celles-ci sont d'ores et déjà engagées afin de boucler l'avant-projet d'ici à janvier 2027. Début juillet, la commission d'appel d'offre de Dijon métropole a choisi le groupement d'entreprises qui assure la maîtrise d'œuvre du projet.

Et ensuite ?

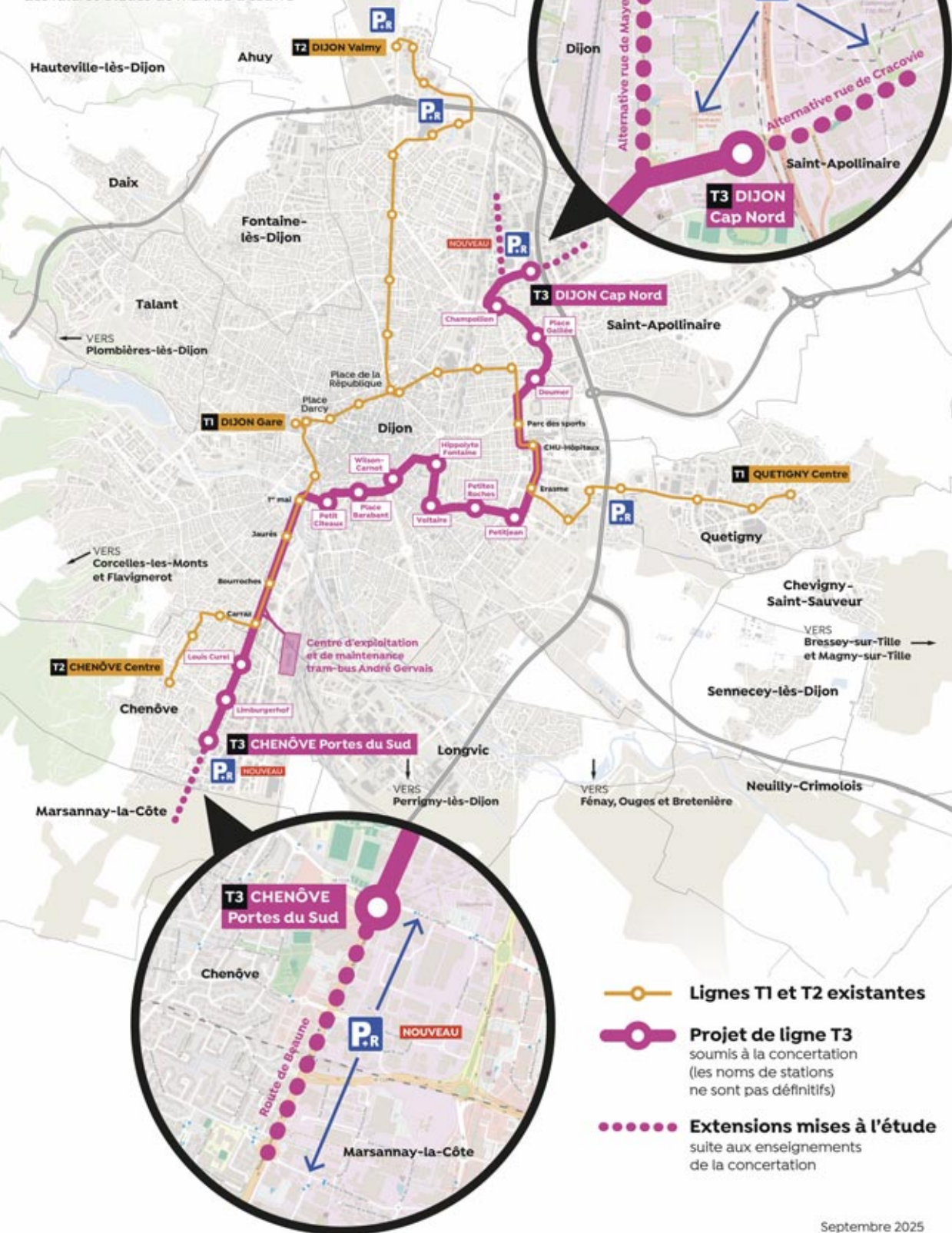
L'enquête publique est prévue à l'automne 2027. Cette procédure réglementaire permettra à chacun de consulter le dossier du projet et de formuler des observations. À l'issue de cette enquête, ses conclusions seront examinées par l'État, qui pourra se prononcer sur la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Sous réserve de cette décision et de l'obtention des autorisations nécessaires, le calendrier prévisionnel prévoit un lancement des travaux à partir de 2028, avec un objectif de mise en service de la ligne T3 à l'horizon 2030.



CONCERTATION T3

PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION DU TRACÉ

à intégrer dans le cahier des charges
des futures études de maîtrise d'œuvre



Les objectifs de T3

- Desservir de nouveaux secteurs : le secteur sud du centre-ville entre la place du 1^{er} Mai et la place Wilson, le secteur boulevard Carnot, rue de Mirande, boulevard Voltaire et le nouveau quartier Terrot inauguré le 10 juillet, le boulevard de l'université et les Grésilles.
- Renforcer la desserte du campus et du pôle hospitalier constitué par le CHU et le Centre Georges-François Leclerc.
- Desservir plusieurs lycées (Le Castel, Saint-Joseph, Simone Weil, Hippolyte Fontaine, Gustave Eiffel).
- Desservir les Zones d'activités économiques et commerciales et leur bassin de 20 000 emplois (Portes du Sud et Cap Nord).
- Anticiper la croissance de nouveaux quartiers, par exemple Arsenal, ou de celui, à venir, des Grands Vergers du Sud à Chénôve.
- Désengorger T1 et T2, qui arrivent à saturation avec 90 000 passagers quotidiens au total.
- Réorganiser le réseau de bus pour s'adapter à l'évolution des besoins des communes de la métropole.

T3 en chiffres

- Un tracé de 11 km, dont 3 km de lignes déjà construites
- 21 stations dont 7 existantes
- Des tracés alternatifs à l'étude après la concertation : le prolongement vers Marsannay-la-Côte par la route de Beaune et deux itinéraires de desserte de la ZI Cap Nord
- 33 000 passagers à terme
- 1 rame toutes les 5 minutes aux heures de pointe
- 200 millions d'euros d'investissement pour Dijon métropole et ses éventuels partenaires, comprenant l'achat des nouvelles rames et les aménagements urbains

Septembre 2025



DÉCHETS

Nouvelle ère pour l'UVE



Depuis plus de 20 ans, l'Unité de valorisation énergétique (UVE) transforme les déchets non recyclables en chaleur et en électricité. Avec un programme de modernisation de 193 millions d'euros, Dijon métropole engage l'un des plus importants investissements du mandat pour produire davantage d'énergie locale tout en consommant moins de ressources.



140 000 tonnes de déchets valorisées chaque année

Au nord de Dijon, l'UVE traite les déchets non recyclables déposés dans les bacs gris de 93 % des habitants de la Côte-d'Or.

Chaque année, près de 140 000 tonnes de déchets y sont transformées en énergie. Outil de l'économie circulaire, l'installation produit de l'électricité depuis 2006 et alimente le Réseau de chaleur urbain de Dijon métropole depuis 2013. Pour assurer cette mission en continu, le site fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, grâce à une équipe de 41 agents.



36 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année

L'UVE fournira davantage de chaleur locale au Réseau urbain qui pourra ainsi poursuivre son développement, tout en réduisant le recours aux énergies fossiles. Chaque année entre mai et septembre ce réseau est uniquement alimenté par l'énergie produite sur le site. Cette modernisation contribuera aussi à maintenir un coût maîtrisé pour les usagers raccordés au Réseau de chaleur et à éviter le rejet de près de 36 000 tonnes de CO₂ chaque année.



57 % d'énergie supplémentaire demain

Construite en 1974, l'UVE a connu plusieurs évolutions au fil des décennies. Mais aujourd'hui, les déchets ménagers changent de nature. Avec le développement du tri des biodéchets et le changement progressif des modes de consommation, ils sont plus secs et présentent un potentiel énergétique plus important. Pour s'adapter à cette évolution et préparer les prochaines décennies, Dijon métropole engage un vaste programme de modernisation. Objectif : produire davantage d'énergie sans augmenter les quantités de déchets traitées. À terme, la production de chaleur destinée au Réseau urbain atteindra 225 GWh par an, soit 57 % de plus qu'aujourd'hui. Parallèlement, les consommations d'eau et de gaz seront réduites.

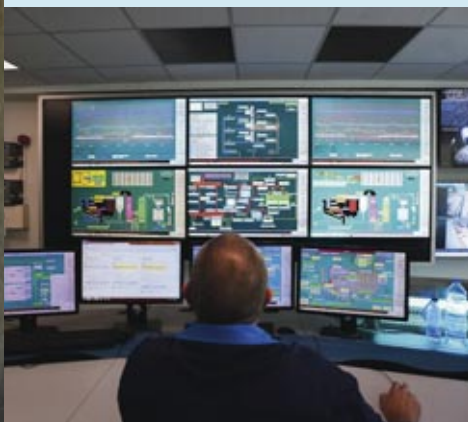


193 millions d'euros investis d'ici 2031

Estimée à 193 millions d'euros, la modernisation de l'UVE se déroule par étapes jusqu'en 2031. Les premiers travaux démarrent avec l'extension du hall de déchargement, le renforcement de la sécurité incendie et l'aménagement de la zone destinée au traitement des mâchefers (résidus d'incinération). Le chantier prévoit ensuite la construction d'une ligne neuve de traitement des déchets, puis la rénovation de l'une des deux lignes existantes. Chacune sera équipée de technologies de traitement des fumées très performantes. La seconde ligne existante sera démantelée en fin de projet. Cette organisation permet d'assurer la continuité du traitement des déchets et l'alimentation du Réseau de chaleur pendant toute la durée des travaux.



Dans la salle de commande, cœur de l'UVE, tout se pilote en temps réel. Chaque jour, près de 550 tonnes de déchets sont réceptionnées puis déversées dans une fosse. À l'aide du grappin, le pontier les mélange avant leur traitement. Devant ses écrans de contrôle, le chef de quart surveille le fonctionnement du site.



Après avoir été mélangés, les déchets rejoignent les deux fours-chaudières de l'UVE. Alimentés en continu, le site peut traiter jusqu'à 18 tonnes de déchets par heure. À plus de 850 °C, la combustion produit la chaleur et l'électricité qui alimentent logements, équipements publics et activités économiques du territoire.



Pour fonctionner sans interruption, l'UVE s'appuie sur ses propres équipes d'exploitation et de maintenance. Chefs de quart, conducteurs de pont, mécaniciens, électriciens, veillent au bon fonctionnement des équipements jour et nuit.



Cœur de la production d'électricité de l'UVE, le rotor de la turbine pèse près de 4 tonnes et peut atteindre 6 700 tours par minute, grâce à la vapeur issue de l'incinération des déchets. Le groupe turbine/alternateur sera remplacé dans le cadre du programme de modernisation.

Unique en Bourgogne-Franche-Comté, le service Déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) de l'UVE traite depuis 2007 près de 3 000 tonnes de déchets par an, provenant principalement des centres hospitaliers départementaux et régionaux.



Découvrez le fonctionnement de l'UVE, en vidéo, en scannant le QR Code



GRAND PROJET

RESPONSE l'heure du premier bilan



Dans le quartier Fontaine d'Ouche à Dijon, la transition énergétique n'est plus une promesse. Grâce au projet européen RESPONSE piloté par Dijon métropole, le quartier produit désormais davantage d'énergie qu'il n'en consomme, avec des résultats qui dépassent les objectifs fixés au départ. La preuve.



Le programme RESPONSE est un grand projet de la Commission européenne, piloté par Dijon, afin de créer un quartier à énergies positives.

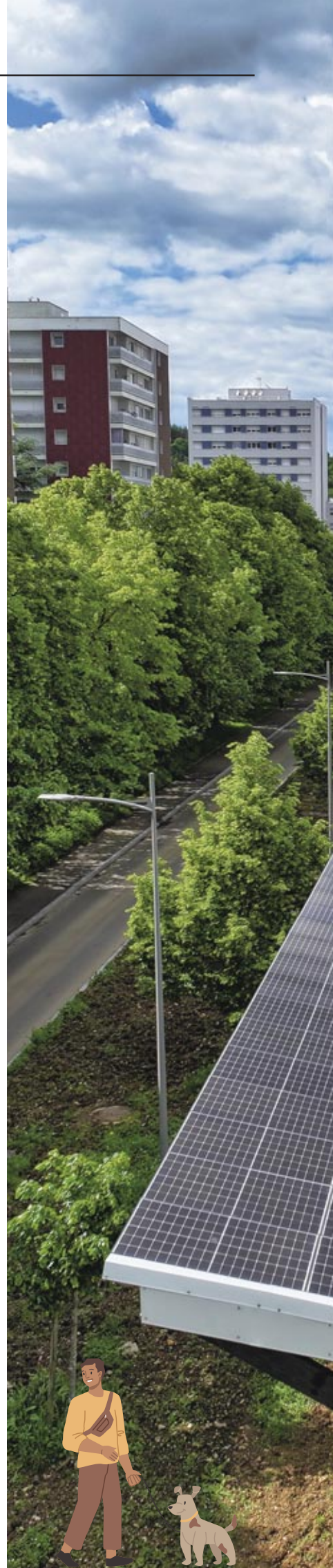
Construit avant les premières réglementations thermiques, le quartier Fontaine d'Ouche a été choisi pour son potentiel de rénovation. Ce quartier prioritaire dijonnais accueille le démonstrateur RESPONSE, un projet européen réunissant 53 partenaires issus de 13 pays. À Dijon, la métropole pilote l'expérimentation avec EDF, les bailleurs Grand Dijon Habitat et Orvitis, ainsi que plusieurs partenaires énergétiques. L'objectif n'est pas seulement de rénover les bâtiments, mais de repenser l'organisation énergétique du quartier. « RESPONSE montre qu'il est possible de faire de la transition écologique un projet concret, qui améliore à la fois le confort des habitants, leur pouvoir d'achat et la résilience énergétique du territoire », explique Hadrien Rouchette, ingénieur pour Dijon métropole. Le projet repose sur trois principes : produire mieux, consommer mieux et partager l'énergie. Plus de 600 logements sociaux et 3 groupes scolaires ont été rénovés sur le plan thermique. Des panneaux photovoltaïques produisent une électricité consommée localement, tandis que le Réseau de chaleur urbain s'appuie davantage sur des énergies renouvelables, notamment la valorisation énergétique des déchets et la biomasse. Un système intelligent permet de suivre les consommations et d'optimiser les usages. Batteries, stockage de chaleur, outils numériques et autoconsommation collective contribuent à utiliser l'énergie au plus près des besoins.

Un quartier pensé pour partager l'énergie

Le projet RESPONSE dessine un quartier capable de coopérer énergétiquement. « L'objectif est de créer des quartiers solidaires, qui produisent, partagent leur énergie et profitent à leur environnement proche », précise Hadrien Rouchette. Grâce à l'autoconsommation collective, l'électricité produite localement peut être utilisée par les bâtiments qui en ont besoin, dans les îlots mais aussi autour. Le quartier devient ainsi un réseau capable de mutualiser ses ressources.

Des résultats conformes aux objectifs

Les premiers résultats confirment les ambitions du projet. Entre mai 2025 et avril 2026, les deux îlots RESPONSE produisent 115 % de leur consommation annuelle d'énergie, en combinant chaleur et électricité. Les émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments ont diminué de 71 %, la consommation d'énergie recule de 38 % et le recours au gaz pour le chauffage baisse de 78 % grâce au verdissement du réseau de chaleur. L'autoconsommation photovoltaïque couvre désormais 26 % des besoins électriques des bâtiments concernés. Les surplus peuvent également bénéficier à d'autres équipements situés autour des îlots RESPONSE. Pour les habitants, les bénéfices sont concrets : les rénovations thermiques améliorent le confort des logements et contribuent à limiter les charges énergétiques. Un accompagnement permet aussi aux locataires de mieux comprendre leurs usages. L'expérimentation a désormais vocation à inspirer d'autres quartiers, à Dijon comme dans d'autres territoires européens.





Produire plus, consommer moins, partager mieux : c'est la philosophie de RESPONSE. En combinant rénovation énergétique, énergies renouvelables, pilotage intelligent et implication des habitants, Dijon métropole démontre qu'un quartier existant peut devenir un modèle de transition écologique.



RESPONSE en chiffres

- 53** partenaires issus de 13 pays européens
- 36** millions d'euros d'investissements mobilisés
- 13,9** millions d'euros de subventions, dont 6,23 M€ de l'Union européenne
- 1 200** logements concernés
- 3** groupes scolaires rénovés
- 115 %** de la consommation annuelle d'énergie produite localement
- **71 %** d'émissions de CO₂
- **38 %** de consommation d'énergie
- **78 %** de consommation de gaz pour le chauffage
- 26 %** des besoins électriques couverts par l'autoconsommation photovoltaïque



RESPONSE en dates

- Octobre 2020** Lancement du projet
- 2021-2025** Déploiement des innovations et solutions techniques
- Septembre 2022** Lancement de la première centrale solaire au groupe scolaire Buffon et lancement de l'opération d'autoconsommation collective de la ville de Dijon
- Printemps-été 2024** Solarisation de l'espace public à Fontaine d'Ouche, du stade et du groupe scolaire Anjou
- Novembre 2024** Installation des 2 pergolas solaires chez Grand Dijon Habitat et Orvitis
- Mai 2025** Inauguration des deux îlots à énergie positive et lancement des opérations d'autoconsommation collective des bailleurs
- 2025 et 2026** Suivi et évaluation de l'impact du projet, en parallèle de la planification de la réplique à Dijon et dans les autres villes européennes
- Juin 2026** Conférence de clôture à Dijon les 24-26 juin dans le cadre des assises européennes de la transition énergétique

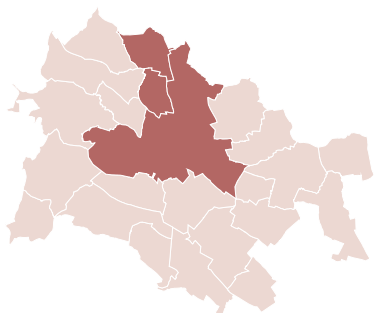


Pour aller plus loin...
Rendez-vous
sur metropole-dijon.fr



LA MÉTROPOLE VUE DU CIEL

À CHAQUE NUMÉRO, UN PANORAMA POUR (RE)DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE





La route d'Ahuy change de visage

Porte d'entrée et de sortie de la métropole, la route d'Ahuy, qui relie Dijon, Fontaine-lès-Dijon et Ahuy, fait l'objet d'une transformation majeure portée par Dijon métropole. Achievé en août, cet aménagement renforce la place des mobilités actives avec la création de pistes cyclables de 2 mètres de large dans chaque sens et de trottoirs aux dimensions équivalentes. Les anciens ronds-points situés sur cet axe stratégique ont également été réaménagés « à la hollandaise », un modèle reconnu pour sa capacité à mieux séparer les différents flux de circulation et à sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons. À travers cet investissement de 1,5 million d'euros – soutenu à hauteur de 300 000 euros par l'État, 162 475 euros par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et 414 775 euros par le Fonds européen de développement régional –, Dijon métropole confirme son engagement en faveur d'un espace public plus apaisé, plus sûr et plus accessible.

HABITAT ET RÉNOVATION

Rénovéco guide vos projets



Dijon métropole vous aide à améliorer votre logement à travers Rénovéco, un service gratuit et indépendant. Isolation, chauffage, adaptation liée à l'âge : mode d'emploi pour éviter de vous perdre dans la jungle des devis, des aides et des solutions techniques.

Lorsque Mathilde et Fabien achètent leur maison à Dijon en 2021, ils savent qu'ils se lancent dans un chantier de longue haleine. Située en bordure du parc de la Colombière, la maison affiche alors une étiquette énergétique F. « Il n'y avait pratiquement que le double vitrage. Tout le reste était à refaire », confie le propriétaire. Isolation des combles, du plancher bas, remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur, régulation du chauffage pièce par pièce, remplacement des huisseries, puis installation de panneaux photovoltaïques : les travaux vont s'étaler sur plusieurs années. Et, à chaque étape, la famille s'appuie sur Rénovéco, le service gratuit de Dijon métropole dédié à la rénovation de l'habitat.

Sa voiture, bientôt source d'énergie pour sa maison

« Au départ, je demandais simplement des devis sur Internet. En cherchant des conseils énergétiques, je suis tombé sur ce service. Ils nous ont aidés à faire les bons choix et nous avons établi une belle relation de confiance avec notre conseiller », explique Fabien. Aujourd'hui, la maison est entièrement chauffée par une pompe à chaleur et une régulation permet d'ajuster la température dans chaque pièce. Les panneaux photovoltaïques doivent couvrir la quasi-totalité des besoins électriques du foyer pendant une grande partie de l'année. « Notre voiture électrique est maintenant chargée par ces panneaux, demain peut-être qu'elle sera elle-même une source d'énergie pour la maison via la technologie V2H (vehicle to home) », se félicite la famille qui a investi 80 000 euros dans son chantier – comprenant 18 500 euros d'aides. « Sans Rénovéco, on n'aurait sans doute pas fait les mêmes choix. »

Une aide pour tous vos projets

Pour David Pimienta, leur conseiller Rénovéco, l'accompagnement consiste à construire un projet cohérent. « Nous aidons les habitants à hiérarchiser les travaux, à comprendre les devis et à choisir les solutions les plus adaptées à leur logement et à leur budget. » « Notre rôle est d'apporter un conseil neutre et indépendant », poursuit Laurence Doreau, cheffe de projet Rénovéco. Elle rappelle que ce service est « accessible gratuitement aux propriétaires occupants comme aux bailleurs de la métropole et accompagne des projets de trois nature : rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie et lutte contre l'habitat indigne ».

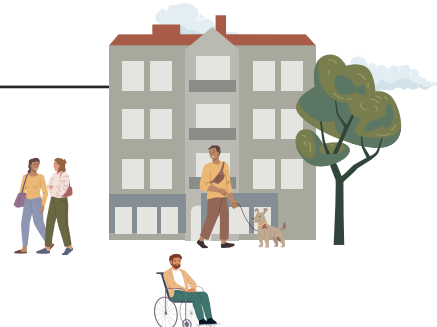


1 560 conseils
sur mesure
réalisés en 2025



N'hésitez pas à contacter les conseillers Rénovéco au 03 80 48 89 89 ou par mail : renoveco@metropole-dijon.fr
Informations et renseignements sur metropole-dijon.fr





100 ans au service du logement

Il y a de fortes chances que vous soyez déjà entré dans une résidence Grand Dijon Habitat. Vous y avez peut-être grandi ou vous avez un parent, un ami ou un collègue qui y vivent ? Peut-être avez-vous simplement traversé les Grésilles et Fontaine d'Ouche à Dijon, le Mail à Chenôve ou le Bief du Moulin à Longvic, sans imaginer que ces quartiers racontaient, à leur manière, un siècle d'histoire urbaine.

Créé officiellement le 18 août 1926 pour répondre à la crise du logement populaire, l'Office naît dans une ville qui manque cruellement d'habitations salubres. Ses premières réalisations voient le jour à la Maladière avant que les grands programmes des années 1950 et 1960 n'accompagnent l'explosion démographique de Dijon. Les Grésilles, la barre Billardon, Fontaine d'Ouche, puis Chenôve, Talant, Longvic ou Saint-Apollinaire et plus récemment la construction de logements dans les éco-quartiers dijonnais sont autant de jalons d'une métropole en construction.

Chaque aménagement marque le début d'une nouvelle histoire

« Grand Dijon Habitat a grandi à mesure que son territoire a grandi », résume Jean-François Macaigne, directeur général de l'Office. Bien avant la création de Dijon métropole, l'Office dépasse les frontières communales et accompagne l'urbanisation de la première puis de la deuxième couronne. « Nous avons été, d'une certaine manière, les éclaireurs de la métropole », poursuit-il. Aujourd'hui encore, cette empreinte est partout. Avec près de 11 000 logements et plus de 22 000 habitants logés, Grand Dijon Habitat représente à lui seul une ville de taille moyenne au cœur de la métropole. Chaque année, plus d'un millier de ménages reçoivent les clés d'un nouveau logement. Derrière ces chiffres, il y a surtout des parcours de vie où chaque aménagement marque le début d'une nouvelle histoire familiale ou étudiante, et participe à la dynamique de notre territoire.

Adapter le patrimoine au vieillissement de la population et au changement climatique

L'ancrage est géographique, social, mais aussi économique. Derrière ces résidences, ce sont des centaines d'entreprises locales mobilisées : construction, rénovation énergétique, entretien, espaces verts, maintenance, gardiennage, insertion... Autant d'emplois – plus d'un millier – non délocalisables qui irriguent l'économie locale. « Notre mission de service public ne s'arrête pas au logement. Chaque investissement améliore le cadre de vie tout en soutenant le dynamisme économique du territoire », souligne Jean-François Macaigne. Cent ans après sa création, l'Office continue d'évoluer. Après avoir bâti la ville, puis rénové ses grands ensembles, le défi est désormais d'adapter le patrimoine au vieillissement de la population, aux attentes des habitants et au changement climatique. Une nouvelle page s'écrit, mais toujours avec la même ambition : faire du logement un moteur de cohésion sociale et rester un pilier du développement de Dijon métropole avec l'investissement de 270 millions d'euros dans les prochaines années dont 17 millions dotés par Dijon métropole.



Grand Dijon Habitat, 100 ans de vies partagées, une exposition à découvrir sur les grilles du jardin Darcy de Dijon du 26 octobre au 23 novembre.



Grand Dijon Habitat est présent dans 14 des 23 communes de la métropole.

Se loger dans la métropole

Dijon métropole mène une politique ambitieuse en faveur du logement social afin de garantir à chacun l'accès à un logement adapté à ses besoins, à ses ressources et à son cadre de vie. Pour simplifier les démarches, les bailleurs sociaux de Côte-d'Or ont mis en place un système commun de gestion de la demande : un seul dossier permet de candidater auprès de l'ensemble des organismes du territoire. Parmi les principaux acteurs présents dans la métropole figurent Grand Dijon Habitat, Habellis, Orvitis, CDC Habitat, ICF Habitat Sud-Est Méditerranée et Action Logement. Ensemble, ils contribuent à proposer une offre diversifiée de logements accessibles aux ménages du territoire.

Informations et renseignements sur metropole-dijon.fr



Métropole à savourer

Du champ à l'assiette, de la vigne au verre, Dijon métropole se déguste autant qu'elle se découvre. Derrière chaque produit du terroir, chaque verre de vin et chaque recette se cachent des femmes et des hommes passionnés : producteurs, vignerons, artisans, chefs ou agents de restauration collective. Ensemble, ils façonnent un territoire où la gastronomie et le vin racontent une histoire de savoir-faire, de transmission et d'innovation. Embarquez pour un voyage gourmand avec celles et ceux qui nourrissent l'identité gourmande du territoire.



La métropole vous invite à sa table

Rendez-vous incontournable des amateurs de « bonne bouffe », la Foire gastronomique de Dijon – la 96^e du nom – a lieu au parc des Expositions et Congrès du 31 octobre au 11 novembre. Au cœur de cet immense village gourmand, le stand Dijon métropole met à l'honneur les savoir-faire et l'art de vivre à la dijonnaise. Animations, masterclass culinaires, rencontres avec les restaurateurs et vignerons du territoire... Fier de votre métropole ? Venez-la (re)découvrir et la savourer sur le stand Dijon métropole !



Pendant douze jours, le stand de Dijon métropole célèbre la gastronomie sous toutes ses formes. De la restauration scolaire à la table d'un chef étoilé, en passant par les recettes de famille qui traversent les générations, une même ambition pour cette édition : transmettre et partager le goût de la cuisine. Artisanat, produits locaux et expertise culinaire se dévoilent à travers des animations et dégustations organisées tout au long de l'événement. Apprenez à fabriquer de la moutarde, devenez incollable sur les vins du dijonnais, et tout ce qui fait la richesse du terroir métropolitain.

Toute la « food » sur un même stand

Qui dit gastronomie dit chefs invités. Le stand de la métropole accueille 3 restaurateurs. Entre « street food », saveurs venues d'ailleurs ou cuisine gastronomique, il y en a pour tous les goûts ! Retrouvez les burgers créatifs de Julien Chauvenet, chef de Foodies, les spécialités du monde préparées par les cuisinières de l'association Kër, ou encore les créations du chef étoilé David Le Comte, de l'Auberge de la Charme. Leurs plats sont élaborés à partir de produits issus en grande partie de la légumerie métropolitaine. Et parce qu'un bon repas s'accompagne souvent d'un verre, l'Association des vignerons du Bourgogne-Dijon propose chaque jour des dégustations et ventes de cuvées issues du vignoble métropolitain. À consommer avec modération bien sûr !



Informations pratiques à venir sur foirededijon.com et sur metropole-dijon.fr

La Foire sur les ondes



Inédit cette année !
France Inter délocalise
ses studios à la Foire
le 6 novembre. Dans

la salle Clos de Vougeot du parc
des Expositions et Congrès, assistez
gratuitement à l'enregistrement
de plusieurs émissions cultes de
la première radio de France.

Au programme : *On va déguster*
avec François-Régis Gaudry ;
Le Masque et la Plume ; *Zoom Zoom*
Zen avec Mathieu Noël.

Informations à venir sur
metropole-dijon.fr

Le voyage d'une carotte métropolitaine



Les équipes de la légumerie métropolitaine transforment chaque jour les récoltes bio des producteurs locaux en produits prêts à être cuisinés par les restaurants collectifs de la métropole – au premier rang desquels la cuisine centrale de Dijon. Suivez en images le parcours d'une carotte dijonnaise, de sa récolte à sa dégustation, et entrez dans les coulisses de cette aventure collective qui relie le territoire à nos assiettes. La découverte se poursuit à la Foire gastronomique, où les équipes viendront partager les coulisses de leur métier.

1 Dans un champ, à Fény, les carottes sortent de terre. Après deux à cinq mois de culture, elles sont prêtes à être récoltées.



Cultivées en agriculture biologique par Frédéric et Céline Marin, ces carottes font partie des légumes acheminés à la légumerie métropolitaine. Et elles ne sont pas les seules : pommes de terre, courgettes ou oignons empruntent le même chemin. Tout au long de l'année, les agents y préparent une vingtaine de légumes et légumineuses de saison.



2 En route vers la légumerie. Labélisée « Agriculture biologique », elle approvisionne depuis mai 2023 plusieurs partenaires de la métropole. En 2025, 140 tonnes de légumes et légumineuses y ont été préparées puis livrées aux cuisines collectives du territoire. Et les carottes dans tout ça ? À elles seules, elles représentent 53 tonnes.



4 Dès leur arrivée, les carottes sont lavées, épluchées et découpées par les agents. Les légumes sont transformés dès le lendemain de leur livraison afin de préserver toute leur fraîcheur et leurs qualités nutritionnelles.

5



Prêtes à partir, les carottes sont conditionnées sous vide en sacs de 5 kg avant leur expédition.

Les équipes les chargent ensuite dans leurs camions avant de les livrer aux cuisines collectives de la métropole : ville de Dijon, DESIE Restauration, École de gendarmerie, CHU Dijon-Bourgogne...



6

En 2025, Désie Restauration a servi des repas composés à 41 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les huit communes métropolitaines.



7

Du champ à l'assiette, le voyage des carottes est terminé. Bon appétit !



9

8



À la cuisine centrale de Dijon, les carottes sont cuisinées avant d'être servies aux 8 000 écoliers qui savourent chaque jour les bons petits plats préparés par les cuisiniers municipaux. Ici, elles accompagnent des petits pois dans un menu équilibré élaboré avec des nutritionnistes.

De la Cité de la gastronomie au siège de l'OIV



La gastronomie et le vin ne s'invitent pas à Dijon métropole seulement le temps de la Foire de novembre : ici, ils façonnent le territoire au quotidien. De la Cité internationale de la gastronomie et du vin au siège de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), quelques centaines de mètres suffisent pour remonter le fil de l'histoire. Ces deux institutions incarnent les fondements d'une métropole qui a fait de la gastronomie et du vin bien plus qu'un art de vivre : un héritage, un savoir-faire et une ambition. Pour comprendre d'où l'on vient et pourquoi Dijon s'impose aujourd'hui comme une référence en la matière, suivez le guide.



À la Cité, apprendre en s'amusant

La Cité internationale de la gastronomie et du vin inaugurée en 2022, c'est d'abord un lieu historique, l'ancien hôpital de Dijon fondé en 1204, entièrement rénové, à l'entrée du cœur historique de la ville. On y découvre librement la chapelle Sainte-Croix-de-Jérusalem, blottie dans une cour, ou un ancien pont en pierre médiéval. On y visite trois expositions gratuites : celle consacrée au Repas gastronomique des Français, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2010, celle dédiée aux Climats du vignoble de Bourgogne, inscrits depuis 2015 (dans l'ancienne grande chapelle), et celle qui raconte l'histoire de la ville, au Centre d'interprétation et d'animation du patrimoine justement baptisé « Le 1204 ». Chaque année, une nouvelle exposition temporaire est proposée : « (R)évolutions dans l'assiette », jusqu'au 28 mars 2027, raconte comment l'innovation se niche depuis toujours dans notre cuisine.

Mais ce n'est pas tout. Pour un atelier découverte et dégustation, rendez-vous à l'École des vins de Bourgogne. Pour quelques emplettes, flânez de boutique en boutique, entre la boulangerie et la librairie gourmande, les étals et les rayons d'arts de la table. Consultez le programme en ligne et participez à un atelier culinaire. Ne manquez pas les animations proposées chaque semaine : marchés, concerts, dégustations, journées spéciales... Laissez-vous tenter, pourquoi pas, par une séance de cinéma. Pour vous régaler, choisissez une bonne table, entre bouillon, spécialités régionales, douceurs sucrées ou pizzas. Et si vous y êtes le dimanche, profitez du marché et du brunch ! La Cité, c'est le lieu pour découvrir et apprendre sur la gastronomie et le vin, tout en s'amusant, en famille ou entre amis... Et l'entrée sur le site ainsi qu'aux expositions permanentes est gratuite.



Informations sur citedelagastronomie-dijon.fr

CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN





HÔTEL BOUCHU DIT D'ESTERNO



À l'OIV, penser le vin de demain

Gardant l'entrée de la place Bossuet, l'hôtel Bouchu dit d'Esterno fait partie, depuis le mois de juin, des quinze premiers bâtiments historiques français labellisés « Patrimoine de la diplomatie » par le ministère des Affaires étrangères et de l'Europe – aux côtés, par exemple, du château de Chambord, du Quai d'Orsay ou du Palais de l'Europe à Strasbourg. Une reconnaissance pour cet hôtel particulier du 17^e siècle, restauré sous l'égide de la ville de Dijon pour 14,5 millions d'euros et qui accueille, depuis deux ans, le siège de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). Une instance internationale que d'aucuns surnomment « l'ONU du vin » ! Quittant Paris pour Dijon, l'OIV y déploie ses activités de réglementation et de recherche, impliquant des acteurs venus de toute la planète – elle a organisé à Dijon en 2024 le Congrès mondial du vin, dont l'édition 2026 se tient cet automne en Chine.

L'hôtel Bouchu dit d'Esterno abrite les bureaux, la cave, les espaces de conférence et de dégustation nécessaires au fonctionnement de cette organisation diplomatique qui contribue au rayonnement de la métropole dijonnaise dans le monde entier. Il se visite lors des Journées européennes du patrimoine (les 18 et 19 septembre). Et le reste de l'année, il accueille des conférences, à l'occasion d'événements comme la Saint-Vincent de Dijon chaque année début février. C'est l'occasion de pousser alors les grandes portes cochères de cet hôtel – particulièrement remarquable – pour participer à la réflexion sur les vins d'aujourd'hui et de demain, au cœur d'une métropole qui ne cesse de réaffirmer l'importance que la vigne a eue dans son histoire et la place que le vin (de Bourgogne notamment) tient toujours dans la gastronomie française.



Informations sur [oiv.int](https://www.oiv.int)

Rendez-vous à Show les papilles

Show les papilles, l'évènement culinaire de l'automne à Dijon, fait son retour à la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Cette journée festive invite petits et grands à découvrir la gastronomie sous toutes ses formes à travers des démonstrations culinaires, des ateliers participatifs, des dégustations et des rencontres avec des producteurs et artisans locaux. Cette année, le parcours s'articule autour de trois thématiques : le patrimoine gastronomique d'hier, les pratiques alimentaires d'aujourd'hui et les enjeux de demain. Au programme également : un village gastronomique mettant à l'honneur les savoir-faire et produits du terroir bourguignon, ainsi que des master classes animées par les chefs David Zuddas, Joy-Astrid Poinot et Pierre-Emmanuel Josselin.

Le 10 octobre de 10h à 19h à la Cité internationale de la gastronomie et du vin - Programme détaillé sur metropole-dijon.fr



ÉVÉNEMENTS

La métropole aime le vélo

40 000 spectateurs ont applaudi les championnes du Tour de France Femmes avec Zwift lors du contre-la-montre reliant Gevrey-Chambertin aux allées du Parc à Dijon le 4 août dernier. Retour sur une journée qui n'a pas manqué de piquant.



1 Ambiance fêtes de village !

Familles, amis et passionnés de cyclisme se retrouvent dans les espaces d'animation à Marsannay-la-Côte, Corcelles-les-Monts et Dijon. Les spectateurs découvrent Pompon, la mascotte de Dijon métropole.

2 L'attente fait partie du spectacle ! Au bord des routes, les spectateurs patientent avant le passage des coureuses et de la caravane et, dans la montée des lacets de Marsannay, les paysages emblématiques de la métropole bénéficient d'une visibilité exceptionnelle – le Tour de France Femmes a été suivi par 23,2 millions de téléspectateurs cette année, un record.

3 Le chrono s'affole ! Les championnes livrent un spectacle sportif de très haut niveau. Jusqu'à 90 km/h dans la descente entre Corcelles-les-Monts et le port du Canal à Dijon !

4 Les championnes d'aujourd'hui inspirent celles de demain.

5 Ça pique, ça grimpe, et ça finit en jaune... moutarde. Près de 20 000 spectateurs sont rassemblés aux allées du Parc à Dijon. La Suissesse Marlen Reusser s'impose et s'empare du maillot jaune : « C'était ma mission, "Project Dijon". À Dijon, la capitale de la moutarde, il fallait prendre le jaune. »

Au rythme du **Golden Coast**

Avec 83 500 festivaliers réunis pendant trois jours, la 3^e édition du Golden Coast confirme sa place parmi les événements majeurs du paysage musical français. Ce grand rendez-vous dédié au rap et aux cultures urbaines rassemble tous les publics.



1 Pour se rendre sur le lieu du festival, Dijon métropole met en place un service de navettes gratuites. Des bus Divia assurent les trajets des festivaliers au départ de la Cité de la gastronomie jusqu'au parc de la Combe à la serpent à Corcelles-les-Monts.

2 La 3^e édition du Golden Coast attire les foules. Habitué du festival ou nouveaux spectateurs, tous ont répondu présents pour ce week-end dédié au rap. Un samedi à guichets fermés avec 32 000 festivaliers.

3 Au Golden Coast, on régale aussi bien les papilles que les oreilles. Nouveauté cette année : le Golden Cook qui réunit des chefs invités pour des masterclasses et des dégustations.

4 Parce qu'il n'y a pas qu'en dansant dans la fosse qu'on se défoule, la JDA propose des défis et mini tournois de basket.

5 Sur l'une des trois grandes scènes, l'artiste française Miki fait danser petits et grands et les entraîne dans une ronde géante.

6 Le festival se clôture avec l'artiste américain Macklemore, qui a fait le show devant « le meilleur public du monde ». Rendez-vous les 27, 28 et 29 août 2027 pour la 4^e édition du Golden Coast !



Hommage à François Patriat

François Patriat s'est éteint le 19 août, à l'âge de 83 ans. Son parcours exceptionnel a profondément marqué la Bourgogne, la Côte-d'Or, Dijon et la République. Député, ministre, président du Conseil régional de Bourgogne, sénateur, il a consacré plus de cinquante années à l'engagement public et à l'intérêt général. Profondément attaché à sa terre natale, il connaissait et aimait la Bourgogne dans toute sa diversité, de ses villages à ses vignobles, de son patrimoine à ses habitants. Aux côtés des élus locaux, il a accompagné les grands projets qui ont contribué à transformer Dijon et sa métropole : le tramway, le développement universitaire, les investissements en faveur de la culture, de la recherche, de la santé et de l'économie. Homme de conviction, fidèle à ses engagements et à la parole donnée, François Patriat laisse le souvenir d'un serviteur de l'intérêt général dont l'action continuera de marquer durablement notre territoire.



Hommage à Gérard Dupire

Gérard Dupire, ancien vice-président du Grand Dijon en charge des sports et des équipements sportifs, conseiller municipal de Dijon et acteur engagé du monde associatif, est décédé en juillet à l'âge de 82 ans. Il a consacré une grande partie de sa vie au développement du sport pour tous. Apprécié pour sa disponibilité, sa chaleur humaine et ses convictions, il laisse le souvenir d'un homme profondément attaché à la métropole et à ses habitants.

L'UBE dans le top 5 % mondial



L'université Bourgogne Europe (uBE) figure pour la 10^e année consécutive au prestigieux classement de Shanghai, publié en août. Classée dans la tranche 701-800 mondiale, elle se hisse parmi les 5 % des meilleures universités au monde et occupe la 22^e place française. Cette distinction confirme son rayonnement scientifique, le dynamisme de ses partenariats de recherche avec les grands organismes nationaux et sa stratégie d'ouverture européenne.

Diversité et égalité : des engagements reconnus



La ville de Dijon, son CCAS et Dijon métropole conservent les labels Afnor « Diversité » et « Égalité professionnelle femmes-hommes ». Cette double distinction récompense les actions menées pour promouvoir l'inclusion, lutter contre les discriminations et favoriser l'égalité au travail. Une dynamique qui se poursuivra avec un nouveau programme d'actions pour la période 2026-2030.

Devenez membre du Comité des partenaires de la mobilité



Dijon métropole a lancé jusqu'au 2 octobre un appel à candidatures pour constituer le collège des habitants du Comité des partenaires de la mobilité. Huit citoyens seront tirés au sort. Ouvert aux habitants de la métropole non engagés professionnellement, associativement ou politiquement dans le domaine de la mobilité, ce collège contribuera aux échanges sur les projets, les services et la politique tarifaire des transports. Les membres se réuniront au moins une fois par semestre.

Informations sur metropole-dijon.fr

Un projet commun pour faciliter les déplacements de demain



Dijon métropole, aux côtés de l'État, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de 18 partenaires, a signé une charte de coopération interterritoriale pour construire le futur Service express régional métropolitain (SERM) du Dijonnais. Cette signature marque une nouvelle étape dans la construction d'un projet commun visant à mieux coordonner les mobilités à l'échelle du bassin de vie dijonnais, c'est-à-dire des communes aux alentours. Elle formalise l'engagement collectif des territoires autour d'une ambition partagée : proposer des déplacements plus simples, plus efficaces et plus durables pour les habitants.

Terrot Town : nouvelle vie pour un site emblématique



L'ancienne usine Terrot poursuit sa métamorphose. Devenu un quartier de vie intergénérationnel, le site accueille logements, résidence pour seniors et espaces verts tout en conservant sa façade historique. Avec près de 1 000 logements créés en cœur de ville, ce projet illustre la volonté de Dijon métropole de reconstruire la métropole sur elle-même plutôt que de consommer de nouveaux espaces naturels.

Safran : 200 emplois à la clé



Dijon confirme sa place dans l'industrie de pointe. En visite sur le site Safran Electronics & Defense le 30 juin, le président du groupe, Franck Saudo, a annoncé un projet d'extension qui permettra de doubler les capacités de production de l'usine. À la clé : 200 emplois qualifiés dans les quatre prochaines années. Une excellente nouvelle pour l'emploi, l'attractivité économique du territoire et le savoir-faire industriel dijonnais.

Décisions métropolitaines

Le conseil métropolitain, composé de 85 élus des 23 communes de Dijon métropole, se réunit environ 5 fois par an. Il délègue une partie de ses attributions au bureau métropolitain qui se réunit à la même fréquence. Consultez toutes les délibérations sur metropole-dijon.fr

Solidarités

Dijon métropole reconduit son partenariat avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) pour lutter contre les inégalités éducatives et renforcer la solidarité entre jeunes. 26 000 € de subvention métropolitaine annuelle seront versés en 2026 et 2027 pour soutenir les actions de mentorat, de volontariat éducatif et de colocations solidaires. — Dijon métropole attribue une subvention de 8 000 € à la Maison de justice et du droit de la Côte-d'Or qui accompagne les habitants dans leurs démarches juridiques et l'accès au droit. — Une subvention métropolitaine de 45 900 € est accordée à la SDAT qui accompagne les personnes en situation de précarité vers l'insertion sociale et professionnelle. — Le Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne-Franche-Comté recevra 16 500 € de Dijon métropole pour soutenir ses actions en faveur du bien-vieillir et de l'innovation dédiée aux seniors. — Dijon métropole mobilise 350 000 € dans le cadre du Contrat local des solidarités pour soutenir des actions en faveur de l'emploi, du logement et de la lutte contre la précarité.

Logement

L'association SOLIHA Dijon reçoit une subvention de 5 000 € pour soutenir ses missions d'information, de conseil et d'accompagnement des habitants en matière d'habitat. — Dijon métropole soutient la reprise du programme immobilier Clos des Muses à Dijon porté par Habellis. Le projet permet la création de 20 logements à loyer modéré à Dijon. Une subvention de 800 000 € est accordée pour accompagner cette opération.

Attractivité

Dijon métropole maintient son soutien à Créativ' avec une participation de 556 000 € pour accompagner l'insertion professionnelle et l'emploi sur le territoire. — Une subvention de 60 000 € est accordée par la métropole à Initiative Côte-d'Or pour accompagner la création, la reprise et le développement d'entreprises sur le territoire. — Dijon métropole renouvelle son soutien à BGE Perspectives avec une subvention de 20 000 € pour accompagner les porteurs de projets et favoriser la création d'entreprises sur le territoire. — Le campus de Sciences Po Paris – campus de Dijon bénéficie d'un soutien de 182 360 € de la métropole pour accompagner son développement, l'accueil des étudiants internationaux et son futur déménagement sur le site Maret.

Innovation

Le cluster Robotics Valley bénéficie d'un soutien de 58 343 € de Dijon métropole pour accompagner les entreprises dans les domaines de la robotique, de la cobotique et de l'industrie du futur.

Vignes et vin

Le GIP Bourgogne Vigne et Vin reçoit 10 000 € de Dijon métropole pour soutenir la recherche, la formation et l'innovation dans la filière viticole bourguignonne.

NUMÉROS UTILES

Dijon métropole	03 80 50 35 35
Divia - Transports	03 80 11 29 29
Odivea - Eau	0977 408 463
Déchets	
Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Déchetterie de Chenôve	03 80 58 87 32
Déchetterie de Dijon	03 80 23 94 94
Déchetterie de Longvic	03 80 68 03 91
Déchetterie de Marsannay-la-Côte	06 77 12 63 12
Déchetterie de Quetigny	03 80 71 03 13
Social	
Points d'accès aux droits CCAS métropole	03 80 44 81 00
Décès	
Crématorium	03 80 63 85 67
Cimetière métropolitain	03 80 50 36 36
Urbanisme	
Permis de construire, déclaration de travaux : metropole-dijon.fr/services-et-missions-urbanisme	
Rénovations énergétiques	03 80 48 89 89
OnDijon	0 800 213 000
Application mobile gratuite	
Piscines	
Olympique et Carrousel	01 87 21 54 60
Grésilles	03 80 48 88 00
Fontaine d'Ouche	03 80 48 88 01
Chenôve	03 80 51 55 06
Chevigny-Saint-Sauveur	03 80 43 60 41
Spectacles	
Zénith	03 80 72 21 21
Le Cèdre	03 80 51 56 25
L'Écrin	03 80 44 60 93
Office de tourisme	03 80 44 11 44
Urgences	112
Sourds et malentendants	114
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité Femmes 21	03 80 67 17 89

François REBSAMEN, président de Dijon métropole, *Dijon*

LES VICE-PRÉSIDENTS

Nathalie KOENDERS, **Prospective, partenariats institutionnels, Europe**, *Dijon* ; Thierry FALCONNET, **Mobilités, transports urbains, prévention de la délinquance**, *Chenôve* ; Céline TONOT, **Transition écologique, déchets, énergie**, *Longvic* ; Isabelle PASTEUR, **Finances, ressources humaines**, *Quetigny* ; Frédéric GOULIER, **Voirie, réseau routier, espaces publics**, *Saint-Apollinaire* ; Catherine PETITJEAN, **Développement économique, filières stratégiques, tourisme**, *Dijon* ; Guillaume RUET, **Équipements sportifs, culturels, mise en réseau des équipements**, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Françoise TENENBAUM, **Solidarité, politiques sociales, santé**, *Dijon* ; Antoine HOAREAU, **Urbanisme, habitat, renouvellement urbain, PLUi eau, assainissement**, *Dijon* ; François DESEILLE, **Patrimoine bâti, complexe funéraire**, *Dijon* ; Philippe LEMANCEAU, **Biodiversité, transition alimentaire, agriculture périurbaine**, *Dijon* ; Monique BAYARD, **Coopération entre les communes, mutualisation**, *Plombières-lès-Dijon* ; Benoît BORDAT, **Alliance des territoires, SCoT, vignoble, Climats de Bourgogne**, *Dijon* ; Lydie PFANDER-MENY, **relations internationales**, *Dijon* ; Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN, **Enseignement supérieur, recherche, innovation**, *Dijon* ; Patrice CHATEAU, **Commande publique, commission d'appel d'offres, déplacements doux**, *Dijon* ; Nicolas SCHOUTITH, **Foncier, établissement public foncier local**, *Bretenière* ; François SARRON-PILLOT, **Métropole connectée, innovation numérique**, *Flavignerot*

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS DÉLÉGUÉS

Nuray AKPINARD-ISTIQUAM, **Logement et politique de la ville**, *Dijon* ; Christophe AVENA, **Gestion des risques et sécurité civile métropolitaine**, *Dijon* ; Nadjoua BELHADEF, **Congrès et tourisme d'affaires**, *Dijon* ; Hamid EL HASSOUNI, **Participation citoyenne et vie étudiante**, *Dijon* ; Laurent GOBET, **Éclairage public et sécurité routière en l'absence de Frédéric Goulier**, *Fénay* ; Karine HUON-SAVINA, **Qualité de l'air et bruit**, *Dijon* ; Léo LACHAMBRE, **Handicap et accessibilité**, *Chenôve* ; Dominique MARTIN-GENDRE, **Circulation et voirie en l'absence de Frédéric Goulier**, *Dijon* ; Catherine MINAUX, **Emploi et insertion par l'activité économique**, *Fontaine-lès-Dijon* ; Jean-Michel VERPILLOT, **Accueil et accompagnement des gens du voyage**, *Marsannay-la-Côte*

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Nouredine ACHERIA, *Chenôve* ; Aziza AGLAGAL, *Chenôve* ; Sabine BAILLOT, *Dijon* ; Mélanie BALSON, *Dijon* ; Isabelle BARDIN, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Dominique BÉGIN-CLAUDET, *Daix* ; Jean-Marie BENEY, *Talant* ; Nathalie BERTILLON, *Corcelles-les-Monts* ; Emmanuel BICHOT, *Dijon* ; Agnès BILLIET, *Sennecey-lès-Dijon* ; Delphine BLAYA, *Dijon* ; Jean-Marc BOURGEON, *Magny-sur-Tille* ; Noëlle CAMBILLARD, *Talant* ; Jacques CARRELET DE LOISY, *Hauteville-lès-Dijon* ; Patrick CHAPUIS, *Fontaine-lès-Dijon* ; Brigitte CHAVANCE, *Fontaine-lès-Dijon* ; Stéphane CHEVALIER, *Dijon* ; Thierry COUDERT, *Dijon* ; Henri-Bénigne de VREGILLE, *Dijon* ; Christian DUCHANGE, *Dijon* ; Mélanie FORTIER, *Dijon* ; Frédéric FRACCHIOLLA, *Saint-Apollinaire* ; Ludovic GAFFET, *Ouges* ; Jordane GALLOIS, *Dijon* ; Sandra GAUDILLIÈRE, *Dijon* ; Laurence GERBET, *Dijon* ; Valérie GRANDET, *Longvic* ; Adrien GUENÉ, *Talant* ; Denis GUVENATAM, *Dijon* ; Alexandre HEDDAR, *Perrigny-lès-Dijon* ; Clémentine HUGOL-GENTIAL, *Dijon* ; Moulay JELLAL, *Quetigny* ; Sébastien KENCKER, *Quetigny* ; Franck LEHENOFF, *Dijon* ; Samuel LONCHAMPT, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Marien LOVICH, *Dijon* ; Christine MARTIN, *Dijon* ; Ludmila MONTEIRO, *Dijon* ; Jean-Philippe MOREL, *Dijon* ; Massar N'DIAYE, *Dijon* ; Philippe NEYRAUD, *Chenôve* ; Catherine PAGEAUX, *Marsannay-la-Côte* ; Bénédicte PERSON-PICARD, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Régis PETITBOULANGER, *Ahuy* ; Isabelle PIERREY-ROUGET, *Dijon* ; Brigitte POPARD, *Chenôve* ; Céline RABUT, *Saint-Apollinaire* ; Didier RELOT, *Neuilly-Crimolois* ; Jean-Marc RÉTY, *Longvic* ; Fabien RUINET, *Talant* ; Lionel SANCHEZ, *Bressey-sur-Tille* ; Manuella SCHAEFFER, *Talant* ; Axel SIBERT, *Dijon* ; Maël SZABELSKI, *Dijon* ; Claire TOMASELLI, *Dijon* ; Stéphanie VACHEROT, *Dijon*

EXPRESSION POLITIQUE

Depuis des années, notre métropole consacre trop peu de moyens à l'adaptation au changement climatique, pourtant une priorité pour les habitants. Nous demandons un véritable plan d'action, s'appuyant sur une cartographie partagée des îlots de chaleurs pour orienter les décisions. Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a doublé sur notre métropole, sans réflexion sur les îlots de chaleur et de fraîcheur. Aujourd'hui plus de 22 % des logements sont des « passoires thermiques », contre 13 % en France. Nous voulons un grand plan de végétalisation ciblé sur les îlots de chaleur, repenser l'urbanisation et rénover les logements comme des bâtiments publics. La gestion de la ressource en eau reste une priorité, avec un taux de fuite trop élevé et des habitudes à modifier. Nous devons également mieux anticiper, prévenir et gérer les risques climatiques au niveau de la métropole : sécheresse, orages, inondations, incendies. Un système d'alerte plus performant est nécessaire.

Groupe droite, centre et indépendants de Dijon métropole

Emmanuel BICHOT (Dijon, président), Sabine BAILLOT (Dijon), Sandra GAUDILLIÈRE (Dijon), Laurence GERBET (Dijon), Valérie GRANDET (Longvic), Sébastien KENCKER (Quetigny), Philippe NEYRAUD (Chenôve), Axel SIBERT (Dijon), Henri-Bénigne de VREGILLE (Dijon).

À LA CITÉ DE LA
GASTRONOMIE
ET DU VIN

Show^{les} papilles

DÉGUSTATIONS | DÉMONSTRATIONS | ANIMATIONS

10
octobre
10h à 19h
GRATUIT

EN SAVOIR PLUS



Entreprise
du Patrimoine
Vivant
L'excellence
des savoir-faire
français

Dijon rayonne



**Musique, danse,
cinéma art & essai,
festivals, expositions,
théâtre à petit prix**



Achat en ligne
metropole-dijon.dijon.fr

Dijon rassemble

